

Rapport d'activité

Tapura ohipa i ravehia

2011



Sommaire



PARTIE 1 > Activité 2011

Profil	2
Le mot du Président du Conseil d'Administration	4
Présentation du Conseil d'Administration au 31/12/2011	6
Actionnariat	7
Organigramme au 31/12/2011	8
Entretien avec le Directeur général	10
Réseau bancaire	13
Activité commerciale	14
Le Groupe SOCREDO	17
Principaux éléments du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire	18
Extract from the Board of Director's report to the Annual Shareholders' Meeting	22

PARTIE 2 > Annexes 2011

Données financières	26
---------------------	----



Profil

UNE BANQUE POUR BÂTIR UN PAYS

La Banque SOCREDO assure, depuis plus de 50 ans, sa mission de soutien au développement de l'économie locale en offrant aux particuliers comme aux entreprises des services bancaires et financiers efficaces et adaptés.

Depuis sa création, la Banque SOCREDO poursuit son développement en s'appuyant sur trois grandes missions : le financement de l'habitat et de l'équipement des ménages, le financement des investissements et de l'activité des entreprises et l'accompagnement de projets s'inscrivant dans le cadre du développement de l'ensemble des archipels. Les ressources de la banque sont réinjectées exclusivement dans l'économie locale afin de soutenir la croissance des entreprises et les besoins financiers des particuliers.

Son nouveau statut et l'ouverture de son capital, adoptés en 2007, affirment et appuient ce rôle primordial de partenaire actif du développement de la Polynésie française. C'est aujourd'hui une Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 22 milliards de F CFP détenue par le Pays à hauteur de 50 %, l'Agence Française de Développement pour 35 % et par la COFIBRED à hauteur de 15 %.

PLUS QU'UNE BANQUE UN VÉRITABLE PARTENAIRE

La Banque SOCREDO est aujourd'hui le premier établissement bancaire de Polynésie française. Un succès qu'elle doit à ses 541 collaborateurs dont la majeure partie est en contact avec la clientèle. Plus de 141 500 clients lui font confiance :

125 000 particuliers, 8 500 professionnels, 3 000 associations, 1 800 entreprises et institutionnels et 2 500 clients issus du secteur primaire.

La Banque SOCREDO offre une réelle disponibilité de ses équipes, véritables partenaires des projets de ses clients, mettant chaque jour leur compétence et leur expertise à leur service. Le professionnalisme des équipes et leur réactivité assurent de disposer du meilleur conseil en toutes circonstances.

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS ET SERVICES

La place de leader incontesté s'appuie également sur une large gamme de produits et services bancaires tant en matière de moyens de paiement, que d'accès et de traitement des flux financiers. Gestion d'entreprise, investissements, conseil boursier, gestion de patrimoine ou assurances, les compétences de la Banque SOCREDO garantissent un service à la hauteur des exigences de ses clients. Le financement de

125 000 particuliers
8 500 professionnels
3 000 associations

l'habitat et de l'équipement des ménages reste également l'une des priorités de la Banque SOCREDO. Avec une production de nouveaux crédits qui a représenté 53 milliards de F CFP (436 millions d'euros) en 2011, la Banque SOCREDO reste un acteur majeur du financement de l'économie de la Polynésie française.

La Banque a également récemment étoffé son offre en terme de bancassurance en s'appuyant sur des partenaires de renommée mondiale pour proposer les meilleurs offres en terme d'assurance des biens et des personnes et d'assurance-vie.

LA CASDEN, PARTENAIRE DE LA BANQUE SOCREDO

Partenaire depuis juin 2010, la CASDEN et la Banque SOCREDO, proposent des services bancaires de proximité, et des offres adaptées aux besoins des fonctionnaires.

Tout en confiant la gestion des comptes au quotidien à la Banque SOCREDO, il est possible de profiter des avantages exclusifs de la CASDEN et de bénéficier de conseils personnalisés.

EZEE, L'OFFRE ADAPTÉE POUR LES JEUNES

Le marché « des jeunes » est au cœur de la stratégie de la Banque SOCREDO et c'est donc au plus tôt dès 2003 qu'elle a su innover pour séduire et recruter ses futurs clients avec la marque bancaire Ezee. L'objectif d'Ezee est de leur simplifier l'accès à leur banque : tant par des tarifs attractifs que par un mode de relation adapté et des produits qui répondent vraiment à leurs besoins.

UN ACTEUR ENGAGÉ DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La démarche RSE a été lancée à la Banque SOCREDO en 2008 et fait désormais partie intégrante de la stratégie de l'établissement et du groupe. La Banque est une entreprise citoyenne qui favorise les initiatives en faveur de la protection de l'environnement notamment grâce à la promotion des investissements durables au travers de financements adaptés. Les pratiques éco-responsables internes à la banque témoignent de son implication face au respect environnemental.

La Banque SOCREDO s'implique dans la préservation de la cohésion sociale et milite contre les exclusions de toute nature. Elle soutient également des actions à caractère social et de promotion du patrimoine local par le biais de nombreuses actions de parrainage, notamment sportif et en faveur des jeunes.

LE GROUPE SOCREDO

La force et la santé de la banque lui ont permis de poursuivre son développement au travers de plusieurs filiales intervenant en complément technique de son métier, maîtrisant ainsi la monétique, l'édition, l'archivage et la gestion de données, la gestion de portefeuilles et la relation client au travers de sociétés devenues à leur tour leaders chacune dans leurs domaines de compétence.



Le mot du président du Conseil d'Administration



Michel JACQUIER,
Président du Conseil d'Administration

L'année dernière introduisant le rapport d'activité 2010, j'exprimais la crainte que l'année 2011 ne connaisse pas d'amélioration de la situation économique.

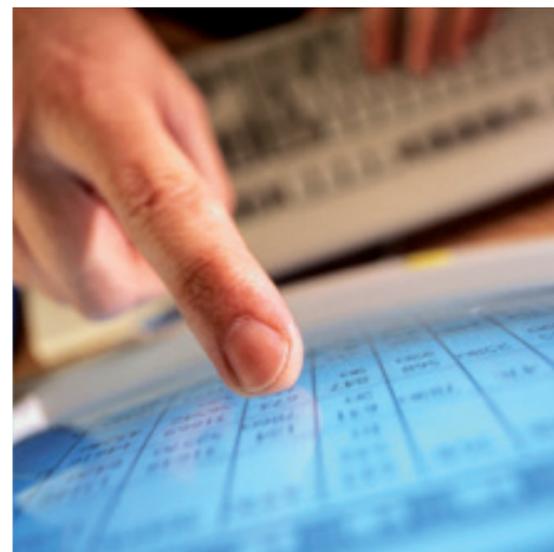
J'affirmais aussi la volonté de la banque d'être dans cette période difficile au côté de ses clients comme elle l'a toujours été.

L'évolution de l'économie polynésienne a, hélas, confirmé cette crainte. Malgré les efforts consentis pour relancer l'activité, la Polynésie reste ancrée durablement dans une crise sans précédent : baisse de l'emploi salarié marchand, repli de la consommation des ménages, un secteur du bâtiment en crise, l'investissement des entreprises au plus bas depuis 2008, poursuite de la baisse de la fréquentation touristique ... les indicateurs sont au rouge.

Dans ce contexte très défavorable, après plus d'un an à la présidence de son Conseil d'Administration, je mesure avec gravité le rôle essentiel de la Banque SOCREDO au service de ses clients au travers notamment de l'accompagnement des secteurs en difficultés et des personnes en situation de précarité. Je mesure également le poids majeur de son action dans le développement du pays. C'est avec satisfaction que je constate que dans ces deux domaines, la promesse rappelée plus haut a été tenue, la mobilisation de l'ensemble des équipes de la banque venant relayer les impulsions stratégiques du Conseil.

La banque n'est évidemment pas épargnée par la crise actuelle, mais notre établissement est solide par ses acquis et la compétence des hommes et des femmes qui y travaillent. Solide aussi par son adossement financier et technique à l'Agence Française de Développement et à la BRED. Solide enfin par l'appui que

Nous avons, grâce au professionnalisme du personnel de la banque et à une maîtrise de notre coût du risque, terminé l'année avec un résultat positif.



lui a toujours apporté le Pays, actionnaire à 50 %. C'est ce qui nous a permis de ne pas adopter, face à la conjoncture, une stratégie de repli, mais tout au contraire d'intensifier nos actions en direction de nos clients et au service du développement du Pays. Tous les efforts produits y contribuent, qu'ils soient à destination des ménages, de la population des îles ou des entreprises. En effet, nous avons opté pour une politique volontariste en matière d'octroi de crédits au travers notamment des dispositifs d'aide à la construction en partenariat avec le Pays, d'un dispositif spécifique pour les promotions immobilières et de campagnes commerciales de crédits à la consommation attractives.

Cette politique n'avait de sens que si elle s'accompagnait d'une gestion particulièrement rigoureuse au vu de la dégradation de la situation des acteurs économiques. Nous avons, grâce au professionnalisme du personnel de la banque et à une maîtrise de notre coût du risque, terminé l'année avec un résultat positif, résultat que le Conseil d'administration a décidé pour la deuxième année consécutive d'affecter en totalité au renforcement de nos fonds propres.

La Banque SOCREDO a également poursuivi la mise en œuvre des préconisations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel comme celles de l'Agence Française de Développement. Ce sont des sujets que j'évoquais déjà l'année dernière et qui font depuis longtemps l'objet d'une attention particulière au sein de la banque avec des résultats très positifs. Mais ces matières sont aujourd'hui en évolution rapide et nécessitent des actions dans la durée. Nous en avons aussi profité pour initier plusieurs chantiers structurants en termes d'organisation et d'externalisation d'activités au profit de nos filiales. Tous ces projets sont articulés autour de 3 axes : maintenir notre exigence de qualité, développer notre activité et maîtriser nos risques.

L'année 2012 sera vraisemblablement aussi difficile que celle qui vient de s'écouler, mais nous poursuivrons nos efforts pour servir au mieux notre clientèle et le développement du Pays avec la conviction que ses potentialités peuvent être davantage valorisées. La Banque SOCREDO continuera de s'y atteler comme elle l'a fait depuis plus de 50 ans.



Présentation du Conseil d'Administration



REPRÉSENTANTS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) ET COFIBRED

Michel JACQUIER

Président du Conseil d'Administration
Retraité de l'AFD

Frédéric AUDRAS

Directeur de l'Agence Française de Développement
en Polynésie

Pierre PÉRIÉ

Chargé de mission auprès de l'Agence Française
de Développement

Jean VERNAUDON

Retraité, représentant la COFIBRED

Yves JACQUOT

Directeur Général de la COFIBRED

REPRÉSENTANTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Antony GÉROS

Vice-Président, en charge du budget,
du développement des collectivités, de l'économie
numérique, de la communication et des relations
avec les institutions de la Polynésie française,
porte-parole du gouvernement

Jacqui DROLLET

Président de l'Assemblée de Polynésie française

Pierre FRÉBAULT

Ministre de l'économie, des finances, du travail
et de l'emploi, en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle, des réformes
administratives et de la fonction publique

Louis FRÉBAULT

Ministre de l'aménagement et du logement, en
charge des affaires foncières et de l'urbanisme

Temauri FOSTER

Ministre des ressources marines, en charge
de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture
et des technologies vertes

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claude WARNET

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Maco REID Arana

COMMISSAIRES AUX COMPTES

La SCP REDON – PELLOUX – CHAIZE

Membre de KPMG

La SCP GOSSE – PARION – CHANGUES MENARD – ALBERT

Correspondant de Pricewaterhouse Coopers

Actionnariat



LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Collectivité d'Outre-mer régie par les lois organiques n° 2004-192 du 27 février 2004 et n° 2007-1719 du 7 décembre 2007, elle bénéficie d'une large autonomie politique. Le Pays possède toutes les compétences, dans les domaines non réservés à l'État. Les institutions territoriales comprennent l'Assemblée, le Gouvernement et le Conseil Économique Social et Culturel.



L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Établissement public, l'Agence Française de Développement (A.F.D.) agit depuis soixante-dix ans pour favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'A.F.D. finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adductions d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2011, l'Agence a consacré près d'un milliard d'euros au financement d'actions dans l'Outre-mer sur un total de 6,8 milliards d'euros.



LA BRED

Banque coopérative créée le 7 octobre 1919, la BRED est l'une des plus importantes banques du Groupe « Banque Populaire ». Depuis 2010, cet ensemble a intégré le Groupe BPCE qui regroupe les deux entités : le groupe des Banques Populaires et celui des Caisses d'épargne. La BRED rassemble à ce jour 116 000 sociétaires. Son capital social est de 341 437 500. Elle mobilise ses 3 750 collaborateurs au service de près de 900 000 clients. Elle est implantée en Île-de-France, en Normandie, dans les territoires et départements d'outre-mer, ainsi que dans certaines régions à la périphérie de ses implantations ultramarines.

Ses principaux indicateurs financiers sont les suivants :

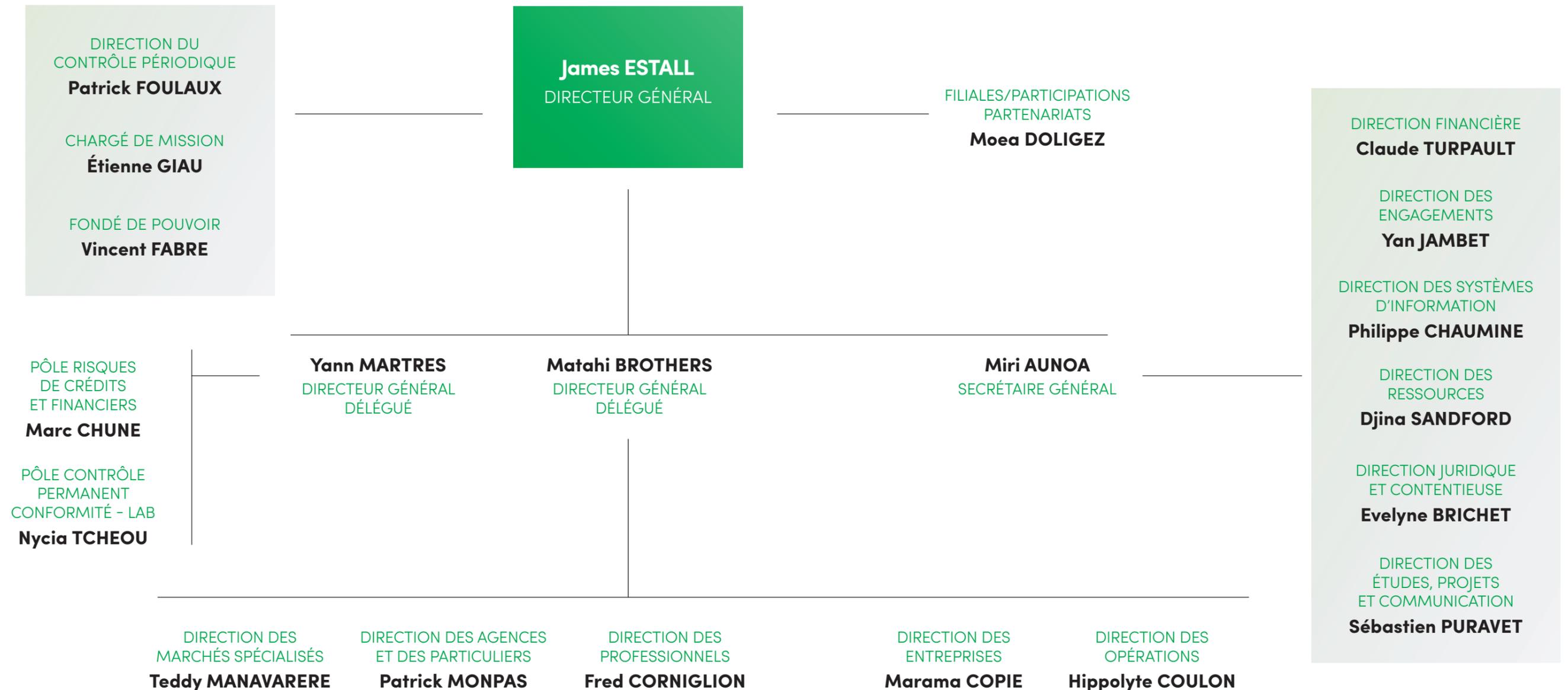
Produit net bancaire 2011 : 957,9 millions d'euros

Bénéfice net consolidé 2011 : 237,2 millions d'euros



Organigramme

au 31/12/2011



Entretien

avec le Directeur général

Que peut-on dire du contexte économique polynésien ?

Une conjoncture économique dégradée s'est installée durablement en Polynésie. La croissance mondiale modeste, un contexte d'austérité européen et des projets du Pays qui tardent à voir le jour ont eu un rôle négatif sur les indicateurs locaux.

L'abaissement de la note de référence à long terme de l'agence Standard & Poors (BBB- à BB+) résume la crise institutionnelle et politique que traverse la Polynésie. Cela ne met pas en confiance les investisseurs ni les consommateurs. Cette dégradation limite les réformes structurelles importantes mais également l'accès aux ressources privées.

La situation sur le marché de l'emploi demeure préoccupante, notamment dans les secteurs du commerce et autres services marchands.

Les entreprises tentent de résister à la crise en se restructurant pour dégager des gains de productivité. La consommation des ménages poursuit son repli, les importations de biens et produits étant en recul de -6,21 %, le secteur automobile étant le plus touché avec -21 %.

Le secteur du bâtiment, en pleine crise, survit grâce à la commande privée, aidée par les mesures incitatives votées par le gouvernement, l'emploi pour ce secteur accusant une baisse de -5 %.

L'investissement des entreprises atteint son plus bas niveau depuis 2008, l'importation des biens d'équipements ayant reculé de -28 %.

Le tourisme fait face à 3 années consécutives de baisse de la fréquentation, recul qui s'explique par la baisse du nombre de croisiéristes. Toutefois, on constate une légère reprise qui s'est amorcée au niveau mondial en 2010.

Il convient de rester prudent sur ce marché, la destination dépendant également de l'évolution des cours du baril de pétrole.



La baisse de la fréquentation touristique jumelée à celle de la hausse du pétrole influe négativement sur le tourisme dans les îles incitant la compagnie locale Air Tahiti à revoir sa politique de desserte, notamment ses destinations déficitaires.

Tous ces événements ont contribué à une contraction de l'activité des établissements bancaires que cela soit l'octroi de crédits ou la collecte des dépôts. Enfin il est à noter que dans ce contexte difficile, la concurrence s'est faite plus agressive, chaque établissement tentant de capter les meilleurs clients.

Quel est le bilan de l'année 2011 ?

Nous avons pu maintenir un niveau de production des crédits et collecte des dépôts identique à celui de 2010, ce qui dans le contexte dans lequel nous avons évolué, est une bonne performance.

Le PNB diminue de 5 % par rapport à 2010 et atteint 10 237 milliards de F CFP. Cette diminution provient de la dégradation de la marge nette d'intérêt sur les opérations clientèles due à la baisse mécanique des produits d'intérêts résultant d'une contraction simultanée des volumes et des rendements.

L'exercice clos au 31 décembre 2011 fait apparaître un résultat net de 547,1 millions contre 375,5 millions de F CFP en 2010, soit une augmentation de 45,7 %.

Nous avons pu maintenir un niveau de production des crédits et collecte des dépôts identique à celui de 2010, ce qui dans le contexte dans lequel nous avons évolué est une bonne performance.

Cette amélioration est due au travail des équipes pour réduire sensiblement les frais généraux et le coût du risque.

Quels ont été les projets les plus marquants en 2011 ?

Pour faire face à la situation économique difficile, nous avons entrepris une démarche d'envergure visant à rationaliser notre organisation poursuivant l'externalisation de certaines activités dans nos filiales. Ces projets organisationnels structurants, initiés en 2011, se concrétiseront pour l'essentiel en 2012. Ces actions vont nous permettre de gagner en flexibilité et réactivité tout en maintenant notre exigence de qualité.

Nous avons dû également répondre aux sollicitations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et notamment celle de respecter en permanence un ratio de solvabilité de 12 % sur fonds propres, ce qui est au-dessus du montant minimal prévu. Cette demande résulte de la situation dans laquelle se trouve le Pays. Parallèlement, nous avons adapté notre démarche commerciale pour faire face à la concurrence : offre de taux attractive pour les crédits à la consommation, offre spéciale promotions immobilières, poursuite de l'offre RSE - Aménagement pour l'acquisition et produits relatifs aux énergies renouvelables... tout en accompagnant le territoire au travers des dispositifs de prêts bonifiés à l'habitat. Nous avons aussi étoffé notre gamme de produits d'assurance avec la commercialisation d'une nouvelle offre en matière d'assurance habitation.

2011 a également été l'occasion de renforcer notre partenariat avec la CASDEN initié en juillet 2010.

Nous avons lancé au début de 2011 une application gratuite pour smartphone (plate-formes Apple et



Android), la première au niveau local, qui permet aux abonnés de notre banque en ligne d'en retrouver les principales fonctionnalités. Nous avons également mis en ligne une nouvelle version de notre site institutionnel à la fois plus pratique et plus conviviale.

Le contexte économique ne nous empêche pas de proposer des services innovants à nos clients fidèles.

Quelles sont les perspectives pour 2012 ?

Les perspectives 2012 restent encore malheureusement peu favorables car nous le savons bien, les échéances électorales au niveau national sont des événements peu propices à des investissements structurants. On peut craindre que cet attentisme se ressente jusqu'en 2013, date de renouvellement des représentants à l'assemblée de Polynésie.

La Banque poursuivra les efforts consentis en 2011 au travers de ses projets organisationnels avec une mutualisation encore plus importante.

Nous envisageons de renforcer notre implantation dans les îles avec la construction d'une agence à Rangiroa qui remplacera le bureau existant.

Enfin même si la Banque elle-même consolidera ses acquis afin de résister à un environnement difficile, le développement du groupe se poursuivra afin d'offrir des emplois sur un marché aujourd'hui en berne.



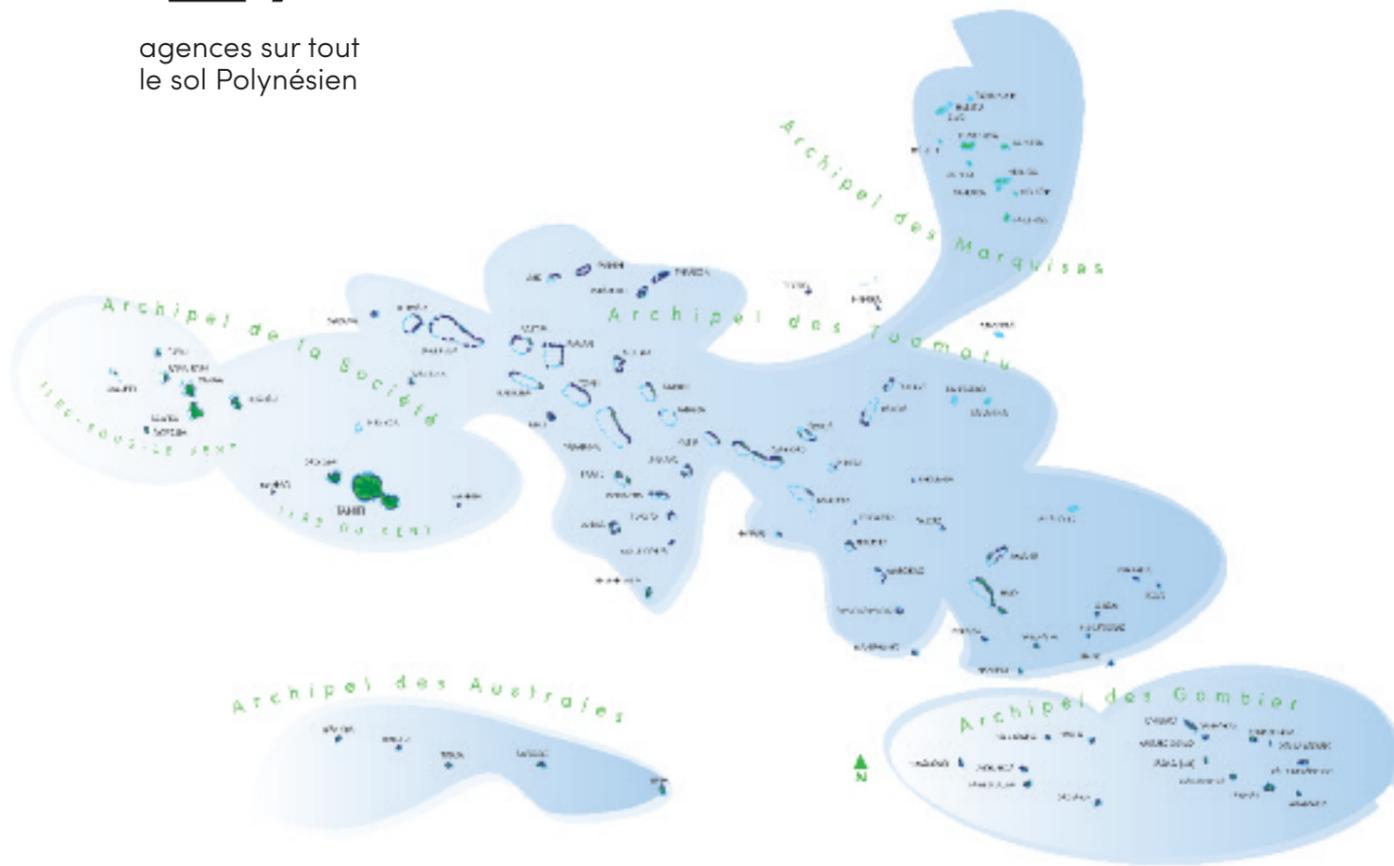
Une disponibilité et une proximité rassurantes

La Banque SOCREDO a le souci majeur d'offrir à sa clientèle une proximité, dans sa relation et les services qu'elle propose, répartie dans les 5 archipels. La Banque SOCREDO compte 27 agences, assurant une présence sur tout le sol Polynésien et participe ainsi activement au développement de la bancarisation de l'ensemble des habitants du Pays.



27

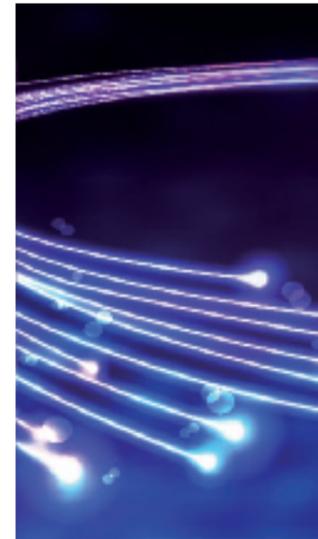
agences sur tout le sol Polynésien



Réseau bancaire ...

Une banque plus pratique, plus proche, plus disponible...

Les services de Banque à Distance mis en place par La Banque SOCREDO permettent à ses clients de gagner du temps. Quand ils le désirent et où ils le désirent, les clients de la Banque SOCREDO peuvent gérer leurs comptes, vérifier leurs dernières opérations ou solde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par internet, télécopie, téléphone ou sms, en toute liberté. La Banque SOCREDO dispose par ailleurs d'un centre d'appel ouvert 24h/24 affecté au service permanent de la clientèle.



ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

Île de Tahiti

- Agence Siège social
- Agence Arue
- Agence Bruat
- Agence Tiare
- Agence Pomare
- Agence Tipaerui
- Agence Fare Ute
- Agence Mamao
- Agence Pirae
- Agence Faa'a aéroport
- Agence Faa'a ville
- Agence Mahina
- Agence Punaruu (Punaauia)
- Agence Paea
- Agence Papara
- Agence Taravao

Île de Moorea

- Agence Maharepa

Îles Sous-le-Vent

- Agence Fare (Huahine)
- Agence Uturoa (Raiatea)
- Agence Patio (Tahaa)
- Agence Vaitape (Bora Bora)

ARCHIPEL DES MARQUISES

- Agence Hakahau (Ua Pou)
- Agence Taiohae (Nuku Hiva)
- Agence Atuona (Hiva Oa)

ARCHIPEL DES AUSTRALES

- Agence Moerai (Rurutu)
- Agence Mataura (Tubuai)

ARCHIPEL DES TUAMOTU

- Agence Avatoru (Rangiroa)
- Bureau à Tiputa

TOURNÉES

Pour offrir un service bancaire aux populations les plus éloignées, la Banque SOCREDO réalise des tournées périodiques dans de nombreuses îles où la représentation permanente n'est pas assurée.





Activité commerciale

Dans un environnement économique difficile, la Banque SOCREDO a su résister et reste leader du marché bancaire Polynésien.

L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

En terme de positionnement, la Banque SOCREDO enregistre un léger recul à 43,3 % à fin décembre 2011 contre 44 % à fin 2010. La relative diminution des parts de marché de la Banque SOCREDO reflète sa stratégie, consistant à limiter son exposition globale dans un contexte et une conjoncture difficile, avec une politique d'octroi plus sélective.

Dans un contexte économique toujours difficile, la Banque a connu une phase de ralentissement de la production de crédit sur le 1^{er} trimestre avant de prendre des mesures énergiques qui se sont traduites par des efforts tarifaires importants, dans le but de relancer l'activité de crédit. Cette stratégie commerciale offensive s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice 2011.

La Banque a concentré ses efforts sur les compartiments des crédits à l'habitat et des crédits à la consommation :

- La production de crédits à l'habitat a été soutenue par les dispositifs bonifiés mis en place en début d'année. Ces dispositifs ont eu pour effet de faire aboutir un grand nombre de dossiers en attente depuis fin 2010 et surtout à stimuler les demandes complémentaires de prêts. La Banque a complété le dispositif en mettant en place une offre commerciale, dans le cadre du salon de l'habitat qui s'est prolongée jusqu'en juin.

41 %

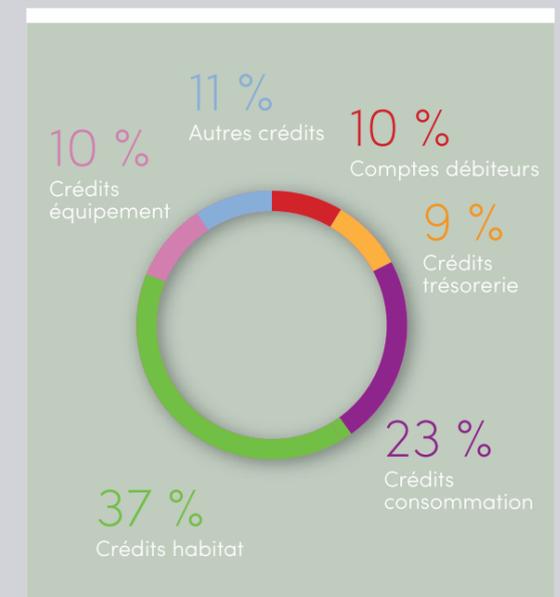
de parts de marché des dépôts

- Concernant les crédits à la consommation, la Banque a entrepris plusieurs campagnes qui se sont poursuivies jusqu'en décembre avec des taux particulièrement attractifs (inférieurs à 6 %) et a mis en place des partenariats commerciaux (crédits avec intérêts pris en charge par le partenaire). Ces différentes actions commerciales ont permis de dépasser les objectifs de production sur l'habitat et la consommation.

Sur le compartiment des crédits aux entreprises, la Banque maintient un niveau de production « correct » grâce à quelques gros dossiers de crédits, mais le sentiment premier qui se dégage est bien la frilosité des entreprises à investir dans un contexte économique particulièrement difficile.



RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE CRÉDITS PAR NATURE



Sur le compartiment des crédits aux entreprises, la Banque maintient un niveau de production « correct » grâce à quelques gros dossiers de crédits.



Les commissions sur les produits d'épargne progressent grâce aux commissions perçues sur la commercialisation des produits BRED et celles sur la Banque à distance grâce au service SOCMS lancé en 2010.

L'ACTIVITÉ DE COLLECTE DES DÉPÔTS

L'encours a évolué entre un plus bas à 148,9 Mds et un plus haut à 159,1 Mds pour s'établir en moyenne à 154,6 Mds au 31 décembre 2011, soit une diminution de -5,3 % par rapport à 2010.

Au cours de l'exercice, l'évolution des dépôts a été rythmée, une fois encore, par les appels d'offre de la clientèle institutionnelle générant ainsi une grande volatilité sur le marché de la collecte entre les banques. Cette concurrence agressive de la part des confrères est la résultante d'un marché de la collecte qui tend à s'assécher (-3,9 % sur l'année, en capitaux fin de période) et qui génère de facto des tensions dans un contexte économique local peu propice à la création monétaire.

Dans le cadre de sa stratégie de collecte, la Banque a souhaité contenir le coût de ses dépôts afin de privilégier la rentabilité. Cette stratégie consiste à optimiser la marge nette d'intérêt en ajustant la volumétrie des dépôts corrélativement à celle des crédits.

DIAGRAMME RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR NATURE



+4,8 %

progression des commissions directes

LES SERVICES

Globalement, le niveau des commissions brutes en 2011 est de 3,344 Mds, en retrait de 0,9 % par rapport à 2010. On note cette année un ralentissement des commissions résultant des prestations de services financiers (-3,5 %) compte tenu de la diminution de la volumétrie des transactions opérées par la clientèle dans un contexte de ralentissement économique. En revanche, les commissions directes progressent sensiblement (+4,8 %).

En effet, on constate une contraction des commissions sur l'ensemble des prestations à l'exception de la banque à distance, de l'épargne et de l'assurance.

Les commissions sur les produits d'épargne progressent grâce aux commissions perçues sur la commercialisation des produits BRED et celles sur la Banque à distance grâce au service SOCMS lancé en 2010. Les commissions relatives à l'activité des cartes diminuent en raison d'une baisse des commissions adossées aux transactions effectuées sur les automates et chez les commerçants et les commissions perçues sur l'activité des virements/prélèvements se contractent suite à une diminution des opérations réalisées par la clientèle.



Le Groupe Socredo

OSB – OCÉANIQUE DE SERVICES BANCAIRES

L'OSB avec un effectif moyen de 80 personnes, exerce une activité d'exploitation de serveurs (monétiques et télématiques) et de gestion d'un parc de Guichets Automatiques de Banque et de Terminaux de Paiements Électroniques dans le cadre de l'interopérabilité monétique mise en place dans le Pays. Le chiffre d'affaires de 2011 s'établit à 1,32 milliard de F CFP.

OFINA – OCÉANIQUE DE FINANCEMENT

L'activité de cette filiale consiste à exploiter la licence AMEX en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie pour l'acquisition des flux commerçants et l'émission des cartes. Le produit net bancaire de l'année 2011 est en progression et s'élève à 393 millions de F CFP pour un résultat net de 72,5 MF CFP.

OCA – OCÉANIQUE DE CENTRE D'APPELS

Cette filiale est contrôlée à 100 % par OSB sous la forme d'une SAS qui emploie 28 personnes. Son activité principale est la gestion des appels téléphoniques en entrée comme en sortie.

L'OCA réalise également des études marketing, l'assistance clientèle et l'aide à la vente. Le chiffre



d'affaires généré en 2011 est de 149 millions de F CFP dont une quote-part importante est réalisée avec le Groupe SOCREDO.

ODI – OCÉANIQUE D'INDUSTRIE

Cette structure montée en partenariat avec le groupe OPT emploie 22 personnes. L'activité est constituée par la réalisation des chèquiers, par l'éditique (édition et mise sous pli de factures ou relevés) et par le traitement des chèques et des virements. Le chiffre d'affaires de l'année 2011 s'élève à 360 millions de F CFP.

OCSD – OCÉANIQUE DE CONSERVATION SÉCURISÉE DE DONNÉES

Cette filiale de l'OSB et d'ODI a été créée en 2009 et son activité est dédiée au traitement du stockage et/ou archivage physique ou numérique de tous objets. Le chiffre d'affaires 2011 s'établit à 57 millions de F CFP.

OCI – OCÉANIQUE DE CAPITAL INVESTISSEMENT

La SAS OCI a été créée le 28 novembre 2008 et est détenue à 100 % par la Banque SOCREDO. Cette filiale a pour objectif le partage et la gestion des titres de participation de la Banque SOCREDO.

S.C.I. PUERO

Durant l'année 2011, la S.C.I. PUERO, propriétaire de l'immeuble Tereva a poursuivi son programme de location auprès notamment de l'OSB.

EURL RARE

L'EURL RARE a été créée avec pour objet de gérer et administrer les actifs immobiliers de la Banque dont la Résidence Fare Ata.





Principaux éléments du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire

L'ANNÉE 2011 A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- La dégradation à BB+ de la note de la Polynésie française, actionnaire à 50%, dont les engagements doivent être déduits des fonds propres de la Banque SOCREDO, à compter de l'échéance du 31 mars 2011, conformément à l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.
- La décision de l'ACP d'enjoindre à la Banque SOCREDO de détenir, au plus tard à compter du 31 décembre 2011, des fonds propres d'un montant supérieur au montant minimal prévu par la réglementation et de respecter en permanence un ratio de solvabilité minimum sur fonds propres de base de 12%.
- Les réunions et les échanges avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) portant sur la situation économique et politique du Pays, la présentation des comptes, le suivi du traitement des recommandations de l'ACP, les exigences de fonds propres et les stress tests.

ACTIF

OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE

Cet agrégat reprend les opérations, toutes devises confondues, réalisées pour le compte propre de la SOCREDO. Il s'élève à 37,601 milliards de F CFP au 31/12/2011, en augmentation par rapport à l'exercice 2010 à la clôture duquel il atteignait 33,428 milliards de F CFP.

Au 31/12/2011, il est composé des postes suivants :

- Liquidités courantes (encaisse billets et espèces, réserves obligatoires déposées à l'I.E.O.M., avoirs aux CCP) : 14,715 milliards de F CFP.
- Dépôts interbancaires (à vue et prêts à terme à des établissements de crédit) : 22,886 milliards de F CFP.

OPÉRATIONS SUR TITRES

Au 31/12/2011, elles correspondent au portefeuille d'obligations du type EMTN pour compte propre souscrites au cours du premier semestre 2009 pour les premières souscriptions, complétées par de nouvelles souscriptions au cours du premier semestre 2010 et du second semestre 2011. Le montant des obligations échues en 2011 s'élève à 2,506 milliards de F CFP et ramène le poste des opérations sur titres à 1,578 milliards de F CFP à la clôture contre 3,939 milliards de F CFP en 2010.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours brut des crédits (y compris créances rattachées) atteint 207,838 milliards de F CFP contre 208,988 milliards de F CFP en 2010. Cette variation de -1,6% se décompose :

- En une diminution des encours sains de 2,918 milliards de F CFP.
- En une progression des encours douteux de 1,768 milliards de F CFP.

La crise économique se poursuit et touche l'ensemble des banques au regard de la dégradation du porte-

feuille de crédits sur la place (douteux : +5,3 milliards de F CFP, dont +3 milliards sur le marché des Particuliers et +2,3 milliards sur le marché des Entreprises). Cette année, la Banque a été d'avantage exposée à la dégradation sur le marché des Particuliers en raison du poids de ce marché dans son fonds de commerce, le marché des Entreprises ayant déjà connu l'année dernière une forte sinistralité.

Le taux de provisionnement s'établit fin 2011 à 48% contre 47,6% à fin 2010.

Après une augmentation sur le premier trimestre, le taux de douteux est relativement stable. Il atteint 14,8% à décembre 2011 contre 13,8% fin 2010 corrélativement à la dégradation du portefeuille de crédits. Dans un contexte de recrudescence des difficultés des particuliers, notamment la croissance du chômage non indemnisé, une provision complémentaire de prudence sur encours sains pour les clients « retail » présentant un incident supérieur à 30 jours a été constituée au 31/12/2011 à hauteur de 712 millions de F CFP.

TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

Ce poste représente un total de 2,516 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 3,084 milliards de F CFP au 31/12/2010, soit une diminution de 18,4% par rapport à l'année 2010. Cette diminution résulte principalement des remboursements d'avances en compte courants réalisées dans le cadre de la défiscalisation locale. Il se compose de titres de participation, de participations fiscales sous la forme de comptes courants d'associés et des certificats d'association souscrits dans le cadre de la cotisation au système de garantie des dépôts, à hauteur de 72 millions de F CFP.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes ont diminué : 3,968 milliards de F CFP contre 4,340 milliards de F CFP au 31/12/2010 du fait de l'amortissement.

PASSIF

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES

- Les ressources provenant d'opérations interbancaires sont en augmentation de 590,811 millions de F CFP pour totaliser 41,442 milliards de F CFP contre



40,852 milliards de F CFP en 2011.

- On constate une augmentation des ressources interbancaires, la Banque ayant mobilisé les lignes de refinancement dont les dates limites de tirage arrivaient à échéance en 2010.

La Banque SOCREDO a mobilisé ses lignes de refinancement long terme pour un montant total de 50 millions d'euro (5,966 milliards de F CFP), dont 35 millions d'euro auprès de l'AFD et 15 millions d'euro auprès de la BRED. La mobilisation de toutes ces lignes contribue au rallongement du passif et donc à une diminution de l'exposition au risque de taux.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

À la fin de l'année 2011, les ressources provenant des dépôts de la clientèle (y compris les dettes représentées par un titre) diminuent de 2,391 milliards de F CFP, pour atteindre 160,839 milliards de F CFP contre 163,230 milliards de F CFP en 2010.

La collecte de dépôts de la place recule en 2011 en raison de la dégradation de la conjoncture économique et de la faiblesse des taux de rémunération. La conjoncture économique a été défavorable à un accroissement de la masse monétaire sur la place en raison de la fragilisation de nombreux acteurs économiques (pertes d'emplois, difficultés de trésorerie des entreprises, secteurs en crise, baisse des investissements...) et la dégradation des comptes publics. Dans le cadre de sa stratégie de collecte, la Banque a souhaité contenir le coût de ses dépôts afin de privilégier la rentabilité. Cette stratégie consiste à optimiser la marge nette d'intérêt en ajustant la volumétrie des dépôts corrélativement à celle des crédits.

Les comptes sur livret (CSL) ont diminué de 2,905 milliards de F CFP, soit une baisse de 7%.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges totalisent 2,262 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 1,508 milliards de F CFP à la clôture 2010. Elles se composent des provisions suivantes :

- Les provisions pour litiges à hauteur de 126 millions de F CFP.
- Les provisions pour autres risques et charges à hauteur de 477 millions de F CFP.
- La provision pour engagement PEL-CEL s'élève à 258 millions de F CFP.



- La provision pour risque de crédit s'élève à 732 millions de F CFP, dont 712 millions de F CFP au titre de l'anticipation du risque de crédit sur les clients particuliers sains ayant un premier impayé.
- Les provisions constituées sur les engagements de garantie (hors-bilan) délivrés par la banque à sa clientèle à hauteur de 669 millions de F CFP.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres (FRBG inclus) totalisent 31,498 milliards de F CFP contre 30,954 milliards de F CFP au 31/12/2010, soit une augmentation de 1,8 %. Cette variation s'explique par :

- L'affectation à la Réserve légale de 5 % du résultat net 2010 d'un montant de 18,8 millions de F CFP.
- L'affectation en Report à nouveau du résultat net 2010 d'un montant de 144,9 millions de F CFP.
- L'affectation en Réserves facultatives du résultat net 2010 d'un montant de 211,9 millions de F CFP.

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur le résultat de 2010.

Le résultat 2011 s'élève à 547 millions de F CFP.

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS

Totalisant 32,265 milliards de F CFP en fin d'année contre 31,878 milliards de F CFP au 31/12/2010, les engagements donnés ont augmenté de 1,2 % au cours de l'exercice.

Leur principale composante reste les engagements de financement en faveur de la clientèle (crédits confirmés non débloqués, découverts autorisés non utilisés) qui augmentent de 5,9 % et s'établissent à 22,429 milliards de F CFP contre 21,112 milliards de F CFP en 2010.

Les engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit correspondent principalement aux valeurs affectées données en garanties à l'IEOM dans le cadre du réescompte (921 millions de F CFP) et aux contre garanties données à la BRED par la Banque en garantie d'opérations sur produits structurés conclus entre notre clientèle et la BRED (864 millions de F CFP). On note également la garantie à première demande octroyée à notre filiale OFINA dans le cadre du partenariat avec American Express (360 millions de F CFP).

Les engagements de garantie d'ordre de la clientèle (cautions, garanties bancaires d'achèvement...) diminuent de 22,4 % pour atteindre 5,481 milliards de F CFP contre 7,067 milliards de F CFP en 2010.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements de financement reçus des établissements de crédit se stabilisent atteignant 18,242 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 18,120 milliards de F CFP au 31/12/2010. Les lignes de crédit de trésorerie dont bénéficie la banque et mobilisables en cas de besoin de trésorerie, ont été reconduites et se décomposent ainsi :

- La ligne de crédit court terme AFD de 60 millions d'€ a été renouvelée jusqu'au 15 juin 2012.
- La ligne de crédit court terme BNP de 15 millions d'€ a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2012.
- La Banque SOCREDO bénéficie d'une ligne d'es-compte auprès de l'IEOM de 30 millions d'€ à échéance au 31 décembre 2012.

Les engagements de garantie reçus des établissements de crédit s'élèvent à 5,712 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 2,759 milliards de F CFP au 31/12/2010. Cette hausse de 2,954 milliards de F CFP résulte principalement de l'augmentation des garanties délivrées par Crédit Logement en garantie des prêts à l'habitat octroyés à la clientèle (partenariat mis en place à compter de mai 2010).

Au 31/12/2011, les engagements se décomposent ainsi :

- Les engagements de garantie reçus du FGIP (Sogefom) garantissant les prêts octroyés par la Banque à hauteur de 0,7 milliard de F CFP.
- Les engagements de garanties reçus dans le cadre du partenariat Crédit logement à hauteur de 5 milliards de F CFP.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUIT NET BANCAIRE

En 2011, le PNB relevé diminue de 5 % par rapport à 2010, et atteint 10,237 milliards de F CFP contre 10,806 milliards de F CFP en 2010.

La diminution du PNB résulte de la dégradation de la marge nette d'intérêt sur les opérations clientèles due à la baisse mécanique des produits d'intérêts résultant d'une contraction simultanée des volumes et des rendements.

Le niveau de marge de la Banque sur les opérations initiées avec la clientèle continue de se dégrader en 2011 et passe en dessous des 4 %.

En effet, la diminution du rendement des crédits se poursuit dans un contexte extrêmement concurrentiel, d'autant plus que la Banque a mis en place un dispositif reposant sur des offres commerciales agressives en vue de soutenir la production de crédits.

Fidèle à sa stratégie sur les dépôts, la Banque tente de

limiter le renchérissement du coût de la collecte, en dépit du resserrement monétaire impulsé par la BCE sur le 1^{er} semestre (de 1 % à 1,5 %), avant d'adopter une politique plus accommodante vers la fin 2011 en ramenant de nouveau le taux directeur à 1 %.

La marge nette d'intérêt globale toutes opérations confondues diminue de 7,6% pour s'établir à 7,844 milliards de F CFP contre 8,300 milliards de F CFP en 2010. Enfin, après avoir enregistré un léger recul de 5 % en 2010, le poste des commissions confirme une diminution de 58 millions de F CFP entre 2010 et 2011, soit 3 %. Les charges liées aux commissions sont stables à 1,082 milliards de F CFP et les produits, en léger recul, s'élèvent à 3,056 milliards F CFP.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation totalisent 6,058 milliards de F CFP contre 6,177 milliards de F CFP en 2010, ce qui représente une baisse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent.

À cette même date, le coefficient net d'exploitation y compris l'intéressement s'établit à 65,72 % contre 63,61 % en 2010 du fait de la baisse du Produit Net Bancaire.

Les charges de personnel diminuent de 1,5% pour atteindre 4,305 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 4,369 milliards de F CFP au 31/12/2010.

Les principaux recrutements de l'année ont été orientés vers le renforcement des fonctions de contrôle ainsi que des équipes dédiées à la mise en place des chantiers réglementaires (fonction comptable, filière risques...). En parallèle, la Banque a mis en place une politique permettant de favoriser la mobilité du personnel de la Banque SOCREDO au sein des filiales du groupe pour assurer des missions spécifiques de contrôle et d'encadrement.

L'intéressement des salariés atteint 61 millions de F CFP contre 41 millions de F CFP en 2010.

Les autres frais administratifs s'élèvent à 1,754 milliards de F CFP contre 1,807 milliards de F CFP en 2010. Les impôts et taxes (patente, impôts fonciers, taxe sur le produit net bancaire,...) s'établissent à 347 millions de F CFP et les services extérieurs diminuent de 2,9 % pour s'élever à 1,407 milliards de F CFP.

Les dotations nettes aux amortissements s'élèvent à 672 millions de F CFP contre 699 millions de F CFP en 2010, en diminution de -3,9 % en raison de l'amortissement total de divers agencements et installations équipant le Siège et les agences.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque est constitué par les risques inhérents à l'activité de crédit et par les risques opérationnels.

Il est négatif de 1,840 milliards de F CFP contre 2,939 milliards de F CFP pour l'année 2010.

Compte tenu des difficultés économiques et financières rencontrées par nos clients depuis 2008, le coût du risque de crédit s'élève à -1,895 milliards et intègre les dotations nettes de provisions pour créances douteuses pour 1,570 milliards de F CFP et les pertes nettes sur créances irrécouvrables pour 325 millions de F CFP, couvertes par provisions.

Le taux moyen de provision sur encours s'élève à 46 % contre 48 % en 2010.

Au 31 décembre 2011, le taux de douteux passe à 14,8 %, contre 13,8 % en 2010 corrélativement à la dégradation du portefeuille de crédits. Dans un contexte de recrudescence des difficultés des particuliers, notamment la croissance du chômage non indemnisé, une provision complémentaire de prudence (non déductible) sur encours sains pour les clients « retail » présentant un incident supérieur à 30 jours a été constituée sur les arrêtés de décembre 2011 à hauteur de 712 millions de F CFP. Le coût du risque opérationnel s'élève à 55 millions de F CFP.

RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Le résultat net sur actifs immobilisés s'élève à 24 millions de F CFP contre 63 millions de F CFP en 2010.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les résultats des opérations de défiscalisation sont classés dans le poste « résultat exceptionnel ».

En 2011, le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à -495 millions de F CFP contre -176 millions de F CFP en 2010.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés s'élève ainsi à 649,3 millions de F CFP en 2011 contre 502,6 millions de F CFP en 2010.

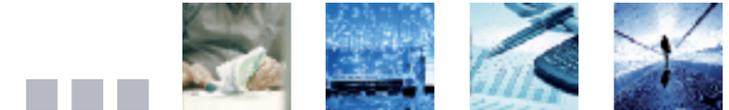
En 2011, le montant des crédits d'impôts imputés sur l'impôt de l'exercice 2011 s'élèvent à 599,1 millions de F CFP (limite de 65 % de l'IS) contre 294,5 millions de F CFP en 2010. Le taux moyen d'imposition 2011 est de 54,1 % du résultat fiscal.

RÉSULTAT NET

Après déduction du montant de l'impôt sur les bénéfices, l'exercice clos au 31 décembre 2011 fait apparaître un résultat net de 547,1 millions de F CFP contre 375,6 millions de F CFP au 31/12/2010, soit une augmentation de 45,7 %.

La diminution du coût du risque de crédit a permis d'améliorer le résultat net de la Banque malgré un résultat d'exploitation en repli.





Extract

from the Board of Director's report to the Annual Shareholders' Meeting

THE YEAR 2011 WAS MARKED BY

- French Polynesia Territory, a 50% shareholder, had its rating lowered to BB+ and its outstanding loans have been deduced from shareholders' equity starting march 31st 2011 according to the obligations set forth in French Decree of February 20th 2007 on capital requirements.
- The decision of the ACP for SOCREDO Bank to have a level of shareholders equity higher than the regulatory requirement and to constantly respect a capital adequacy ratio of 12%.
- Meetings with ACP regarding the local economic and financial situation, financial statements, of the bank the recommendations made by ACP, shareholder's equity and stress tests.

ASSETS

CASH TRANSACTIONS

This item concerns transactions carried out on behalf of SOCREDO, all currencies combined. It totalled 37.601 billion F CFP in 2011 and reached 33.428 billion F CFP in 2010. As of December 31st 2011, it's composed following balance sheet items :

- Current liquid assets (cash balance, banknotes and cash in hand, minimum reserves by IEOM – wich represents Central Bank in French overseas territories, holdings at the C.C.P – Post Office Account): 14.715 billion F CFP,

- Inter-bank deposits (demand deposits and inter-bank loans): 22.886 billion F CFP.

SECURITIES

On December 31st 2011, this item corresponds to portfolio of Euro Medium Term Notes subscribed during the first semester of 2009, the first semester of 2010 and the second semester of 2011. In 2011, 2.506 billion F CFP worth of securities reached maturity bringing the balance sheet item down to 1.578 billion F CFP at the end year compared with 3.939 billion F CFP in 2010.

CUSTOMER LOANS

Gross outstanding loans (including related loans) totals 207.838 billion F CFP against 208.988 billion F CFP in 2010. This -1.6% decrease is explained by :

- a regression of 2.918 billion F CFP of performing outstanding loans,
- a rise of 1.768 billion F CFP of non-performing loans.

The pursued economic crisis affects all local banks, resulting in a global rise of non-performing loans (+5.3 billion F CFP with +3 billion F CFP on the retail portfolio and +2.3 billion F CFP on the corporate portfolio).

This year, the Bank's exposure was focused on the retail market which represents an important part of its portfolio while last year the corporate portfolio was primarily concerned.

The impairment provision rate reached 48% in 2011 against 47.6% in 2010.

After rising during the first quarter, the non-performing loan rate remains relatively stable. It reached 14.8% on December 31st 2011 against 13.8% in 2010 due to degradation of loan portfolio. Due to recrudescence of difficulties of Individuals, particularly the growth of unemployment without benefits, a provision for performing loans from the Retail market (with past-due instalments over 30 days) for 712 million F CFP was set up at the end of the year.

PRIVATE EQUITY

This item totalled 2.516 billion F CFP in 2011 against 3.084 billion F CFP in 2010, therefore decreasing by 18.4%. This decrease corresponds mainly to tax exemption operations. It is composed of equity interests, partners' current accounts (tax exemption operations) and participation certificates in relation with the Deposits Guarantee System, for a total of 72 million F CFP.

TANGIBLE AND INTANGIBLE FIXED ASSETS

Net fixed assets fell back : 3.968 billion F CFP against 4.340 billion F CFP in 2010 due to their depreciation.

LIABILITIES

INTERBANK TRANSACTIONS

Bank financing registered a 591 million F CFP increase, reaching 41.442 billion F CFP against 40.852 billion F CFP in 2010, the remaining credit lines with a maturity date set for 2011 having been drawn: 50 million EUR (5.966 billion F CFP) with 35 million Eur from AFD and 15 million EUR from BRED. These credit lines reduce the Bank exposition to interest rate risk.

CUSTOMER DEPOSITS

At the end of 2011, customer deposits (including debt securities) decreased of 2.391 billion F CFP, reaching 160.839 billion F CFP against 163.230 billion F CFP in 2010.

In 2011, customer deposits on the local market fell back because of the economic conjuncture downgrade and low interest rate context. Monetary creation slowed down because of the economic downgrade (unemployment, cash pressures on businesses, crisis in certain economic sectors, decrease in investments...) and a downgrade of public finances.

In regards to its strategy, the Bank wanted to contain the cost of its deposits in order to focus on profitability. This strategy consist in optimizing the net interest margin by adjusting the volume of its deposits with the volume of loans.

Savings accounts registered a 2.905 billion F CFP decrease, falling by 7%.

PROVISIONS

Provisions totalled 2.262 billion F CFP in 2011 against 1.508 billion F CFP in 2010. This item is composed of:

- provisions for litigations 126 million F CFP,
- provisions related to Home savings accounts (CEL) and Home savings plan (PEL): 258 million F CFP,
- provisions to cover potential credit risk for 732 million F CFP including 712 million F CFP on Retail market (unimpaired loans with past-due instalments over 30 days),
- provisions for guarantee commitments (off-balance sheet) reached 669 million F CFP,
- provisions for other risks and charges reached 477 million F CFP.





SHAREHOLDERS' EQUITY

Shareholders' equity (provisions for global banking risks included) reached 31.498 billion F CFP, against 30.954 billion F CFP in 2010, decreasing by 1.8%. This evolution is explained by:

- Appropriation of 5% of the 2010 net income (18.8 million FCFP) to legal reserve,
- Appropriation of 80% of the 2010 net income (144.9 million FCFP) to Retained earnings,
- Appropriation of 211.9 million F CFP from the 2010 net income to optional reserves.

No dividend payout was made out of the 2010 net income. Net income reached 547 million F CFP in 2011.

THE OFF-BALANCE SHEET

OFF-BALANCE SHEET LIABILITIES

Having reached 32.265 billion F CFP at the end of the year against 31.878 billion F CFP in 2010, off-balance sheet liabilities increased by 1.2%.

This item concerns financing commitments given to customers (loans and overdraft facilities) which increased by 5.9% and reached 22.429 billion F CFP against 21.112 billion F CFP in 2010.

Guarantee commitments received from credit institutions correspond to collateral given to the IEOM – for rediscounting (921 million F CFP) and guarantees given to BRED by the Bank to hedge transactions using structured products between our clients and BRED (864 million F CFP). Our subsidiary OFINA was granted a standby letter of credit in relation with its business association to American Express (360 million F CFP).

Guarantee commitments given to customers (guarantees, real estate project bank guarantees...) fell down by 22.4% and reach 5.481 billion F CFP against 7.067 billion F CFP in 2010.

OFF-BALANCE SHEET ASSETS

Financing commitments tied to credit institutions remained stable and reached 18.242 billion F CFP in 2011 against 18.120 billion F CFP in 2010. The following credit lines have been renewed to secure the Bank's cash position if needed.

- AFD short term credit line of 60 million EUR renewed until June 15th 2012.
- BNP short term credit line of 15 million EUR renewed until December 31st 2012.
- IEOM discount possibility of 30 million EUR ending on December 31st 2012.

Guarantee commitments received from credit institutions reached 5.712 billion F CFP in 2011 against 2.759 billion in 2010. This variation is due to commitments received from "Crédit Logement" as collateral for Home loans granted to customers (partnership since May 2010).

As of 2011, the commitments contain:

- guarantee commitments received from FGIP (Sogefom) related to loans granted by the Bank up to 0.7 billion F CFP,
- guarantee commitments received from Crédit Logement up to 5 billion F CFP.

PROFIT AND LOSS ACCOUNT

REVENUES

In 2011, revenues decreased by 5% compared to 2010 and reached 10.237 billion F CFP against 10.806 billion F CFP in 2010.

This evolution is the result of a downgrade of the net interest margin on client transactions due to the decline in interest income resulting from a simultaneous decrease in volumes and yields.

The margin level on client transactions continued to deteriorate in 2011 and falls below 4%.

The decrease of yields related to loans continues in a tough competitive context, as a result the Bank made aggressive commercial offers to increase production.

The Bank strategy has been to contain interest payments on customer deposits despite the rise of the ECB interest rate (1% to 1.5%) during the first semester, rate that was brought back down to 1% at the end of the year.

The overall net interest income (including inter-bank transactions) declined by 7.6% to stand at 7.844 billion F CFP against 8.300 billion F CFP in 2010. After a 5% decline in 2010, commissions reported a 3% (58 million

F CFP) decrease between 2010 and 2011.

Commissions expenses remained stable at 1.082 billion F CFP and commissions incomes, slightly downgraded, reached 3.056 billion F CFP.

GENERAL OPERATING EXPENSES

General operating expenses totalled 6.058 billion FCFP against 6.177 billion FCFP in 2010, therefore decreasing by 1.9% compared to 2010.

Cost/Income ratio, including incentive plan, reached 65.7% against 63.6% in 2010 due to the decline of revenues.

Salaries and employee benefit expenses decreased by 1.5%, reaching 4.305 billion F CFP in 2011 against 4.369 billion F CFP in 2010.

The main recruitments of the year were oriented towards control and supervision positions as well as towards teams dedicated to projects related with regulatory aspects (accounting, risk department...).

At the same time, the Bank has favored staff movement within the groups' subsidiaries to assume specific missions related to control and management.

Incentive plan reached 61 million FCFP against 41 million FCFP in 2010.

Operating expenses reached 1.754 billion F CFP against 1.807 billion F CFP in 2010. Taxes (trading license taxes, land taxes, tax on revenues,...) reached a total of 347 million FCFP, while operating costs decreased by 2.9% and reached 1.407 billion F CFP.

The net depreciation allowances totalled 672 million F CFP (699 million F CFP in 2010), decreasing by 3.9%.

COST OF RISK

This item represents the net amount of impairment losses recognized to cover Credit and Operational risks. They reached 1.840 billion F CFP against 2.939 billion F CFP in 2010.

Given the economic and financial difficulties encountered by our customers since 2008, Cost of Risk reached 1.895 billion F CFP, including provisions for doubtful loans and commitments for 1.570 billion F CFP and net losses on irrecoverable loans for 325 million F CFP, covered by provisions. The average provision rate reached 46% against 48% in 2010.

The non performing loan rate reached 14.8% against 13.8% in 2010 correspondingly to degradation of the loan portfolio. In a context of renewed difficulties for Individuals customers, especially the growth of unemployment without financial compensations, an additional provision on performing loans from the retail market (with past-due instalments for over 30 days) for 712 million F CFP was recognized at the end of the year. Provisions for operational risks reached 55 million F CFP.

NET INCOME ON FIXED ASSETS

Net income on fixed assets reached 24 million F CFP against 63 million F CFP in 2010.

NON-OPERATING INCOME

This item corresponds to tax exemption operations which reached -495 million F CFP against -176 million F CFP in 2010.

CORPORATE INCOME TAX

Corporate income taxes reached 649.3 million F CFP in 2011 against 502.6 million F CFP in 2010. In 2011, tax credits reached 599.1 million F CFP (limit: 65% of corporate income taxes) against 294.5 million F CFP in 2010. The average tax rate is 54.1% of taxable income.

NET INCOME

After deduction of corporate income taxes, net income reached 547.1 million F CFP for 2011, against 375.6 million F CFP in 2010, representing an increase of 45.7%. The decrease of Credit risk cost has improved net income of the Bank despite a decline in operating income.



Partie 2



Données financières

Rapport général des Commissaires aux comptes	28
Comptes sociaux	30
Principes comptables	34
Informations sur l'actif du bilan	42
Informations sur le passif du bilan	58
Informations sur le hors-bilan	67
Informations sur le compte de résultat	69
Autres informations	80

Rapport général des Commissaires aux comptes



Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la « Banque SOCREDO », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des normes d'exercice professionnel relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment sur les provisions pour risques et charges.

En effet, les provisions techniques sur l'épargne logement et le risque de crédit présentées en note I.3.3 page 10 de l'annexe sont estimées sur des bases statistiques. Nous avons examiné les méthodes adoptées et la cohérence d'ensemble des hypothèses et paramètres retenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Papeete,
le 5 avril 2012

Pour le SARL KPMG
Membre de KPMG International



Jean-Louis PELLOUX
Commissaire aux Comptes Associé

Pour la S.C.P
GOSSE-PARION-CHANGUES-MENARD-ALBERT
Membre de PricewaterhouseCoopers



Christophe PARION
Commissaire aux Comptes Associé



Les comptes sociaux



Bilan au 31 décembre 2011 (montants en F.CFP)

Actif	31/12/11	31/12/10
Opérations interbancaires et assimilés	37 601 464 156	33 428 383 493
Caisse, banques centrales, CCP	14 715 491 734	13 229 329 314
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit	22 885 972 422	20 199 061 179
Créance sur la clientèle	193 105 388 544	195 224 060 639
Opérations sur titres	1 578 107 630	3 939 428 770
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 578 107 630	3 939 428 770
Actions et autres titres à revenu variable		
Valeurs immobilisées	6 484 689 326	7 424 305 632
Participations et autres titres détenus à long terme	765 890 064	1 639 948 332
Parts dans les entreprises liées	1 750 452 554	1 444 034 590
Immobilisations incorporelles	960 200 658	1 128 712 443
Immobilisations corporelles	3 008 146 050	3 211 610 267
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de régularisation et actifs divers	1 529 249 343	1 240 723 666
Autres actifs	328 285 482	317 907 658
Comptes de régularisation	1 200 963 860	922 816 009
TOTAL DE L'ACTIF	240 298 899 000	241 256 902 201

Bilan au 31 décembre 2011 (montants en F.CFP)

Passif	31/12/11	31/12/10
Opérations interbancaires et assimilés	41 442 480 553	40 851 668 108
Banques centrales, CCP	4 891	3 176
Dettes envers sur les établissements de crédit	41 442 475 662	40 851 664 932
Comptes créditeurs de la clientèle	160 756 662 465	162 445 520 898
Comptes d'épargne à régime spécial	45 795 413 568	48 344 022 587
Autres dettes	114 961 248 897	114 101 498 311
Dettes représentées par un titre	81 941 012	784 436 390
Comptes de régularisation et passifs divers	4 257 784 576	4 713 486 962
Autres passifs	1 080 287 016	2 401 991 918
Comptes de régularisation	3 177 497 560	2 311 495 044
Provisions et dettes subordonnées	2 262 167 885	1 507 823 897
Provisions pour risques et charges	2 262 167 885	1 507 823 897
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux	1 909 981 235	1 909 981 235
Capitaux propres hors FRBG	29 587 881 275	29 043 984 711
Capital souscrit	22 000 000 000	22 000 000 000
Primes d'émission	242 647 500	242 647 500
Réserves	6 798 131 204	6 567 451 184
Écart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	0	3 206 007
Report à nouveau (+ / -)	0	-144 884 740
Résultat de l'exercice	547 102 571	375 564 760
TOTAL DU PASSIF	240 298 899 000	241 256 902 201





Hors-bilan au 31 décembre 2011 (montants en F.CFP)

	31/12/11	31/12/10
Engagements donnés	32 265 274 422	31 878 252 639
Engagement de financement	24 489 303 089	22 803 413 123
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 060 097 999	1 691 818 081
Engagements en faveur de la clientèle	22 429 205 090	21 111 595 042
Engagement de garantie	7 775 971 333	9 074 839 515
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	2 294 500 551	2 008 055 412
Engagements d'ordre de la clientèle	5 481 470 782	7 066 784 104
Engagement sur titres		
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	18 242 174 545	18 120 164 774
Engagement de financement	12 529 832 935	15 361 334 469
Engagements reçus d'établissements de crédit	12 529 832 935	15 361 334 469
Engagements reçus de la clientèle		
Engagement de garantie	5 712 341 610	2 758 830 305
Engagements reçus d'établissements de crédit	5 712 341 610	2 758 830 305
Engagements reçus de la clientèle		
Engagement sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

Compte de résultat au 31 décembre 2011 (montants en F.CFP)

	31/12/11	31/12/10
Intérêts et produits assimilés	11 172 937 730	11 788 526 920
Intérêts et charges assimilés	(3 328 712 050)	(3 488 871 508)
Revenus des titres à revenu variable	133 868 806	165 478 598
Commissions (produits)	3 055 775 106	3 102 504 403
Commissions (charges)	(1 081 553 457)	(1 070 589 730)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	196 166 319	222 647 233
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	47 534 021	52 623 641
Autres produits d'exploitation bancaire	74 059 985	58 294 419
Autres charges d'exploitation bancaire	(32 833 204)	(24 170 738)
Produit net bancaire	10 237 243 256	10 806 443 238
Charges générales d'exploitation	(6 058 767 047)	(6 176 591 456)
Frais de personnel	(4 304 628 315)	(4 369 448 341)
Autres frais administratifs	(1 754 138 732)	(1 807 143 115)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(671 669 642)	(698 848 288)
Résultat brut d'exploitation	3 506 806 567	3 931 003 494
Coût du risque	(1 839 669 246)	(2 939 297 138)
Résultat d'exploitation	1 667 137 321	991 706 356
Résultat net sur actifs immobilisés	24 442 181	63 149 925
Résultat courant avant impôt	1 691 579 502	1 054 856 281
Résultat exceptionnel	(495 208 922)	(176 729 423)
Impôt sur les bénéfices	(649 268 009)	(502 562 098)
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		
Résultat net	547 102 571	375 564 760



Principes comptables

NOTE 1

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

L'exercice 2011 a été marqué par :

- Le 22 mars 2011, et pour la deuxième année consécutive, l'agence de notation Standard & Poors abaisse de BBB- à BB+ la note de référence à long terme attribuée à la Polynésie française. L'abaissement de la note reflète la nouvelle crise institutionnelle et politique que connaît la Polynésie française et qui selon l'agence ne permet pas la mise en œuvre effective de réformes structurelles importantes.

Standard & Poors considère que la situation de trésorerie actuelle de la Polynésie française au regard de ses engagements financiers est « très négative ». Le contexte institutionnel et politique contribue à limiter l'accès de la Polynésie française au financement privé à long terme, mais l'État pourrait soutenir la Polynésie soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire, par exemple, de prêts à long terme de l'AFD.

Des réunions et des échanges ont eu lieu avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) portant sur la situation économique et politique du Pays, la présentation des comptes, le suivi du traitement des recommandations de l'ACP, les exigences de fonds propres (Pilier II) et les stress tests.

En sa séance du 23 mai 2011, l'ACP après examen de la situation de la Banque SOCREDO et de ses perspectives d'évolution dans le contexte économique général, a constaté qu'il ressort que les principaux facteurs de risques de la Banque SOCREDO sont les suivants :

- La dégradation de la situation économique de la Polynésie française, qui affecte les principaux secteurs d'activité et qui est aggravée par l'instabilité politique et institutionnelle qui perdure ; elle se traduit par une montée considérable des risques de crédit,
- Elle impacte également les fonds propres de l'établissement. En effet, la note de la Polynésie française ayant été dégradée à BB+, ses engagements sur celle-ci, actionnaire à 50%, doivent être déduits des fonds propres de la Banque SOCREDO, à compter de l'échéance du 31 mars 2011, conformément à l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement,

- Les incertitudes quant au soutien de la part des deux principaux actionnaires en cas de difficulté.

Dans ces conditions, l'ACP a enjoint la Banque SOCREDO de détenir des fonds propres d'un montant supérieur au montant minimal prévu par la réglementation et de respecter en permanence un ratio de solvabilité minimum sur fonds propres de base de 12 % au plus tard à compter du 31 décembre 2011. Les ratios prudentiels sont présentés en I.7.

- La Banque a reçu un avis de vérification de la part du Service des Contributions le 23 octobre 2009 portant sur la période du 01/01/2006 au 31/12/2008. La période de vérification des éléments comptables et fiscaux s'est déroulée du 09/11/2009 au 31/07/2010.

La notification de redressement a été adressée à la banque par l'administration fiscale le 17 septembre 2010.

4 points de redressements sont recensés :

- La non-déductibilité de l'amortissement des logiciels
- Les provisions sur titres
- Les provisions pour créances douteuses
- La mauvaise foi

La Banque a adressé un courrier de réponse à l'administration fiscale le 29/11/2010 contestant pour partie les redressements.

Les redressements acceptés représentent un total en base de 246 millions de F CFP et portent sur :

- Une partie relative à la non-déductibilité de l'amortissement des logiciels
- Une partie des provisions pour créances douteuses

Le 09/06/2011, la Banque a reçu le courrier de confirmation de redressement par l'Administration fiscale, en réponse à notre courrier du 29/11/2010 et a procédé à la saisine de la Commission des impôts qui a rendu un avis favorable aux points soulevés par la Banque.

Après échanges avec l'Administration fiscale, le risque fiscal attaché à la vérification est estimé à 354,8 millions de F CFP.

La provision pour risques et charges inscrite dans les livres de la banque au 31/12/2010 était de 153,7 millions de F CFP. Une dotation complémentaire de 201 millions de FCFP porte le montant de la provision à 354,8 millions de F CFP au 31 12 2011. Cette provision correspond au risque attaché au redressement fiscal accepté dans un premier temps puis au travers de la négociation, en incluant les pénalités de retard.

Un contrat de transaction, signé le 23 janvier 2012,

arrête définitivement le litige fiscal pour un montant de 320,6 millions de F CFP.

Au regard de l'accord de transaction final et de l'impact de la déduction du résultat fiscal des reprises de provisions dont la déductibilité est remise en cause, le coût final du contrôle fiscal s'élèvera à 70 millions de F CFP.

- En date du 12 décembre 2011, la Banque a reçu une notification de redressement fiscal remettant en cause l'imputation de crédit d'impôt en 2006, obtenu par financement dans un projet de construction en défiscalisation locale. Les crédits d'impôts alloués au programme d'investissement concerné sont remis en cause pour le motif de non-réception du justificatif du coût de revient de l'opération et des baux locatifs par le promoteur.

Un courrier de réponse a été remis à l'administration fiscale le 6 janvier 2012.

Le risque est provisionné à hauteur de 94,3 millions de F CFP au 31 décembre 2011.

- La Banque SOCREDO a réalisé un apport de titres détenus dans certaines participations économiques à sa filiale OCI (SAS à capital variable, détenue à 100 %) conformément à la stratégie adoptée par le Conseil d'administration de la Banque.

Le montant net des titres apportés s'élève à 316,9 millions de F CFP contre une valeur nominale des actions rémunérant cet apport de 316,9 millions de F CFP, soit 31 699 actions de 10 000 F CFP. L'Assemblée Générale Extraordinaire d'OCI actant l'augmentation de capital s'est tenue le 15/12/2011.

- La Banque a fait l'objet d'une enquête relative au risque de crédit et à l'examen du dispositif de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le terrorisme de la part de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) en 2010. Les recommandations sont parvenues de manière officielle à la banque le 17 janvier 2011 :

- Nécessité de renforcer la qualité du contrôle comptable.
- Nécessité de revoir la gestion des garanties et d'étudier le besoin de constituer des dépréciations complémentaires.
- Nécessité d'améliorer le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- Nécessité de définir une gouvernance claire et rigoureuse en matière de suivi des risques (filière risques),

Concernant la qualité des contrôles comptables, à la lumière des recommandations de l'Autorité de contrôle prudentiel, la Banque SOCREDO a initié une refonte de la fonction comptable du point de vue de l'organisation et du système d'information comptable afin de mettre en œuvre les mesures correctrices qui s'imposent. La mise en œuvre s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2011 et prendra fin au cours du premier semestre 2012 par la mise en place d'un nouveau plan de compte sur le domaine des créances clients et des provisions.



Concernant le suivi des risques, la gestion des garanties et le besoin de constituer des dépréciations complémentaires, pour mémoire au 31/12/2010, les préconisations de l'ACP étaient traduites par une provision complémentaire de 360 millions de F CFP au titre de la valorisation des garanties, concernant notamment le secteur de la pêche.

Au 31 décembre 2011, la filière risques a procédé à l'analyse et à la valorisation des garanties des créances douteuses dont l'encours est supérieur à 10 millions de F CFP. Plus spécifiquement, les dossiers relevés par l'ACP ont fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une revue individuelle des garanties avec l'appui d'un cabinet externe. De ce fait, la provision dotée au 31/12/2010 a été reprise au 31/12/2011.

Au 31 décembre 2011, le coût du risque de crédit s'établit à 1 894,6 millions de FCFP contre 2 460,3 millions de F CFP en 2010, avec un taux de douteux passant à 14,8 %, contre 13,8 % en 2010 corrélativement à la dégradation du portefeuille de crédits. Dans un contexte de recrudescence des difficultés des particuliers, notamment la croissance du chômage non indemnisé, une provision complémentaire de prudence sur encours sains pour les clients « retail » présentant un incident supérieur à 30 jours a été constituée sur les arrêtés de décembre 2011 à hauteur de 712 millions de F CFP. Cette provision est non déductible fiscalement.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Banque SOCREDO sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires. Ils sont présentés conformément au format défini par les règlements n°2000-03 du 4 juillet 2000 et n°2005-04 du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable.

1.1 Changements de méthode comptable et de présentation des comptes intervenus sur l'exercice 2011

Néant

1.2 Bilan - Actif

Note I.2.1 - Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Ils comprennent l'ensemble des créances sur la clientèle y compris les créances subordonnées (prêts participatifs) et les créances affacturées. La Banque SOCREDO applique les règlements n°2002-03 du 12 décembre 2002 et n°2005-03 du 3 novembre 2005 du comité de la réglementation comptable relatif au risque de crédit.



CRÉANCES SAINES

Sont qualifiées de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

IMPAYÉS

Sont qualifiées d'impayées les échéances de toute nature impayées pendant un délai inférieur ou égal à 3 mois.

CRÉANCES RESTRUCTURÉES

La restructuration est une opération qui permet à la Banque SOCREDO, en réaménageant les engagements du client, de recouvrer ses « encours porteurs d'un risque de crédit avéré » définis par l'article 3 du règlement CRC 2005-03.

La restructuration consiste à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, montant en capital etc.) afin de les rendre compatibles avec la capacité de paiement « actuelle » du client, et permettre aux contreparties d'honorer le règlement des échéances. La restructuration peut également comporter des abandons de créances en principal ou en intérêt, échu ou couru. Tout abandon est constaté en perte.

Au moment de la restructuration, le prêt restructuré fait l'objet d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. En raison de son caractère non significatif, la Banque ne comptabilise pas la décote lors du traitement des crédits restructurés.

Dans le principe, les créances restructurées sont spécifiquement identifiées. Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créances douteuses.

Le montant des crédits restructurés sains au 31 décembre 2011 s'élève à 1 912 millions de F CFP.

CRÉANCES DOUTEUSES

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- Lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logements et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à

cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur ;

- Lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple) ;

- S'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, etc.

Le classement en encours douteux peut être abandonné lorsque toutes les échéances en retard ont été régularisées. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Parmi les encours douteux, la Banque SOCREDO distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

CRÉANCES DOUTEUSES NON COMPROMISES

Ce sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

CRÉANCES DOUTEUSES COMPROMISES

Ce sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la échéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis. Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis.

La banque applique la règle dite de la « contagion ». Cette dernière consiste à déclasser l'ensemble des engagements sur un même client (y compris les engagements de hors-bilan et les participations) en créances douteuses, dès lors qu'un de ses concours est classé en créances douteuses.

PROVISIONNEMENT DU RISQUE DE CRÉDIT AVÉRÉ

Dès lors qu'un risque de crédit avéré est en encours douteux, la perte probable est prise en compte par la

Banque SOCREDO par voie de provision. Les provisions constituées apparaissent en déduction des encours correspondant à la seule exception de celles relatives aux engagements de hors-bilan qui apparaissent au passif. La banque constitue des provisions permettant de couvrir l'ensemble de ses pertes provisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis.

Les provisions sont ajustées à chaque arrêté et réactualisées en fonction de l'appréciation portée sur l'évolution du risque. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de la nature des biens concernés.

Conformément aux dispositions relatives au règlement du CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, la Banque SOCREDO a mis en application en 2005 la méthode d'actualisation des flux provisionnels décrite au paragraphe 13 de ce règlement lors de l'évaluation de la provision.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude contrepartie par contrepartie est remplacée par une estimation statistique des pertes provisionnelles. Cette estimation repose sur une base statistique permettant de valider les provisionnements pratiqués. D'une façon générale, cette base tient compte des niveaux de pertes historiquement constatées ainsi que des évolutions constatées ou anticipées de nature à modifier les probabilités de pertes effectives.

Le provisionnement statistique (approche retail) s'opère sur les encours des personnes physiques dont l'encours est inférieur à 20 millions de F CFP. La population des « Retail » a été segmentée en 2 pools présentant des règles de provisionnement différentes. Ces deux groupes se distinguent par la durée de séjour en défaut : « Retail » en défaut depuis moins de 2 ans et « Retail » en défaut depuis plus de 2 ans. L'approche statistique qui s'inspire du calcul Bâle II du taux de perte en cas de défaut évalué par pool de créances de petite clientèle homogènes en terme de risque, s'applique aux « Retail -2 ans ». Le provisionnement des créances des « Retail +2 ans » est déterminé par la prise en compte de la valeur actualisée des garanties.

Les taux de provisionnement statistique utilisés pour l'année 2011 sont les suivants :

Pool	Taux de provisionnement statistique
Avec garantie	36,27 %
Sans garantie	57,37 %

En outre, la Banque SOCREDO, conformément aux normes fixées par l'ACP, provisionne à 100% les intérêts courus échus et non échus sur créances douteuses non compromises.



Note I.2.2 – Opérations sur titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les règlements 90.01 et 95.04 du comité de la réglementation bancaire et financière, l'instruction 94.05 de l'ACP, l'instruction 2000.12 de l'ACP et le règlement 2000.02 du comité de la réglementation comptable.

La répartition des titres entre les 4 catégories de portefeuille (transaction, placement, investissement, et titres de l'activité de portefeuille) est faite en fonction de l'intention initiale d'utilisation des titres, intention identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Note I.2.3 – Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans une entreprise liée) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit.

L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation. À la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité de ces titres représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention. Les éléments pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, les capitaux propres (valeur mathématique et quote-part de détention), les cours moyens de bourse des derniers mois.

La Banque SOCREDO détient un compte titres chez Wells Fargo Bank où sont inscrites 1 150 actions Visa. Ces actions lui ont été attribuées gratuitement (prix d'achat de 0), elles ne sont donc pas inscrites dans ses livres mais ont une valeur unitaire de 101,53 dollars USD au 31 décembre 2011.

Souscriptions dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement :

Les personnes morales redevables de l'impôt sur les sociétés qui participent au financement de programmes d'investissements agréés par la Polynésie française bénéficient, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt imputable dans la limite de 65 % de l'impôt sur les sociétés.





À ce titre, dans le poste « Participations et autres titres détenus à long terme » sont incluses les avances en compte courant versées dans le cadre des incitations fiscales à l'investissement à hauteur de 1 388,9 millions de F CFP. Une provision pour dépréciation, correspondant au montant de l'abandon de créance (prédéfini par convention), est inscrite pour 888,9 millions de F CFP. La banque a pour obligation de conserver les titres et créances jusqu'à l'obtention du certificat de conformité et du remboursement de l'avance en compte courant nette de l'abandon.

Le profit réalisé par la banque sur ces opérations est constitué par la différence entre le crédit d'impôt dont elle bénéficie et la rétrocession d'une partie de ce crédit d'impôt à la société promoteur sous forme d'abandon de créance (fixé par convention).

Lorsque pour un projet donné, la totalité du crédit d'impôt n'a pas été utilisée dès l'exercice au cours duquel le financement est effectué et si la société présente des éléments démontrant qu'elle pourra sans aucun doute utiliser le solde du crédit d'impôt lors des exercices suivants, il est possible de décaler sur les exercices suivants, par un compte de charge constatée d'avance, la charge nette liée à l'abandon de créance pour la différence entre l'abandon et la quote-part du crédit d'impôt utilisée.

La banque a souscrit à hauteur de 588,9 millions de F CFP d'avances en compte courant en 2011.

Les résultats des opérations de défiscalisation sont classés dans le poste « résultat exceptionnel » qui s'élève à 495,2 millions de F CFP et se décompose ainsi :

- Charges correspondant aux abandons de créances suite à l'obtention des certificats de conformité sur les projets pour 271,2 millions de F CFP.
- Reprises de provisions liées aux abandons de créances effectifs à hauteur de 271,2 millions de F CFP
- Dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2011 à hauteur de 588,9 millions de F CFP.
- Neutralisation des dotations aux provisions pour abandon à hauteur de 169,6 millions de F CFP sur le projet pour lequel l'utilisation du crédit d'impôt est différée sur l'exercice suivant.
- Constatation en charge, du produit constaté d'avance de 75,8 millions de F CFP correspondant au profit net de l'opération pour le projet considéré comme risqué à la clôture 2011.

Maintien du produit constaté d'avance de 180 millions de F CFP correspondant au profit net de l'opération pour le projet considéré comme risqué à la clôture 2011. Au titre de l'exercice 2011, 599,1 millions de F CFP de crédits d'impôt ont pu être imputés. 242,2 millions de F CFP sont reportés et imputables sur les 3 exercices suivants. Le gain net des opérations de défiscalisation est de 103,9 millions de F CFP pour l'exercice 2011.

Note I.2.4 – Immobilisations

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Immeubles	20 ans
- Agencements et installations	5 à 10 ans
- Matériel (DAB)	10 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Outillage	5 ans
- Mobilier	10 ans
- Logiciels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans

Les investissements réalisés depuis 1993 en matériel informatique et micro-informatique sont amortis comptablement suivant le mode dégressif sur une durée de 5 ans.

La plate-forme informatique SAB fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

La part du logiciel supérieure à 5 millions de F CFP est réintégrée fiscalement de 2006 à 2010. A compter de l'exercice 2011, l'article LP 113-5 du code des impôts est abrogé.

À l'exception des logiciels, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation.

Note I.2.5 – Crédit-bail

Les moins-values latentes dégagées sur les dossiers de crédit-bail font l'objet d'une provision pour risques et charges.

I.3 Bilan – Passif

Note I.3.1 – Conventions

Conformément à la convention n° 45-97 signée le 30 mai 1997 entre le haut-commissariat de la République en Polynésie française et la Banque SOCREDO, il est créé dans nos livres un fonds destiné à couvrir les nouveaux prêts participatifs au développement.

Celui-ci est alimenté par le versement des produits de l'émission, par le montant des intérêts annuels acquis et par le remboursement en capital des prêts participatifs refinancés. Ce fonds possède les caractéristiques suivantes :

- Ce fonds est inscrit sur un compte ouvert dans les livres de la Banque, sans pouvoir toutefois en disposer pour son compte propre.
- L'activité de distribution de prêts participatifs au développement est exercée par la SOCREDO, en son nom propre, pour le compte de l'État.
- La SOCREDO est chargée par l'État de la mise en place et de la gestion de ces prêts et qu'elle est rémun-

nerée pour ce rôle par la perception de commissions. En 2011, suite aux recommandations faite par l'ACP, le reclassement en classe 2 « comptes ordinaires créditeurs clientèle » des dotations de l'État inscrites jusqu'à présent en classe 3 a été opéré dans la mesure où il s'agit de dépôts « affectés ».

Conformément à la convention n° 130-97 signée le 1^{er} octobre 1997 entre le haut-commissariat de la République en Polynésie française et la Banque SOCREDO, le fonds destiné à bonifier les prêts pour l'adduction d'eau potable souscrits par les communes s'est éteint suite à la dernière échéance du dernier prêt bonifié réglée en 2008 et a été reclassé au fonds ouvert dans les livres de la SOCREDO conformément aux textes de la convention.

La convention précise dans son article 5 :

« La convention prendra fin lorsque la bonification de la dernière échéance du dernier prêt bonifié aura été versée. Le reliquat éventuellement disponible sera reversé sur le compte, ouvert dans les livres de la SOCREDO en application de la convention n° 45-97 relative à la gestion des dotations de l'État ».

Note I.3.2 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux règlements 90-02 et 92-02 du comité de la réglementation bancaire et financière et afin de couvrir des risques non spécifiques, il a été créé le fonds pour risques bancaires généraux.

Pour la Banque SOCREDO, le risque sectoriel de crédit, notamment celui lié aux activités de développement (secteur primaire, hôtellerie, accompagnement des petites entreprises, bancarisation des archipels et de la clientèle à faibles revenus), auquel se superpose le risque de taux, participent aux critères de constitution du fonds pour risques bancaires généraux.

Note I.3.3 – Provisions pour risques et charges

PROVISIONS ÉPARGNE-LOGEMENT

Le comité de la réglementation comptable pose le principe, dans le règlement n°2007-01 du 14 décembre 2007, que les comptes et plans d'épargne-logement génèrent des droits et engagements pour leurs titulaires et symétriquement pour les établissements de crédit. Le présent règlement est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à ces dispositions, la banque a intégré les risques relatifs aux dits comptes et ceux ci ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation ainsi que d'un provisionnement au 31/12/2011.

Les risques couverts sont de deux natures :

- Le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché.
- Le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses pour la banque par

rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, par la modélisation de l'évolution des encours actuels sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement clientèle.

La provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

Encours des dépôts collectés au titre des PEL : 8 038,7 millions de F CFP

Encours des crédits octroyés au titre des PEL : 49,4 millions de F CFP

Provision sur engagement lié aux plans d'épargne logement : 257,9 millions de F CFP

Dotation sur l'exercice : 18,8 millions de F CFP
La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Produit Net Bancaire.

Les CEL, dont l'encours de 48 millions de F CFP reste peu significatif au 31/12/2011, ne sont pas concernés par l'évaluation et le provisionnement.

PROVISIONS RISQUE DE CRÉDIT

Dans un contexte de recrudescence des difficultés des particuliers, notamment la croissance du chômage non indemnisé, une provision complémentaire sur encours sains pour les clients « Retail » présentant un incident supérieur à 30 jours a été constituée sur les arrêts de décembre 2011 à hauteur de 712 millions de F CFP, cette provision est non déductible fiscalement.

La provision intègre le risque de crédit sur les encours de clients sains au 30 novembre 2011 présentant au moins un incident de plus de 30 jours.

Les encours clients sains concernés concernent (plus particulièrement) la clientèle des particuliers.

Les taux de provision diffèrent selon que les contreparties présentent des garanties ou non, ils sont respectivement de 36,27 % et de 57,37 % (identiques à ceux utilisés pour le risque de crédit avéré).

La provision est inscrite au passif du bilan et les variations en Coût du risque de crédit.

Les encours sains concernés ne sont pas déclassés.

I.4 Compte de résultat

Note I.4.1 – Charges et produits

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'ils sont engagés et enregistrés dans les états financiers de la période concernée. Les dépenses et recettes afférentes à des périodes comptables postérieures sont enregistrées en charges ou produits constatés d'avance.



Les produits et charges afférents aux moyens de paiement sont classés à l'intérieur des charges et produits bancaires et sont intégrés à la détermination du produit net bancaire (PNB).

Les produits et charges financiers relatifs à des exercices antérieurs sont reclassés, suivant la nature, à leur compte d'origine.

Note I.4.2 – Impôt sur les bénéficiaires

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution exceptionnelle ainsi que la différence entre l'impôt comptabilisé et celui payé au titre de l'exercice précédent. Les crédits d'impôt issus des opérations de défiscalisation sont imputables dans la limite de 65 % de l'impôt sur les sociétés dû, établi au titre de l'exercice de réalisation du financement. Le solde éventuel du crédit d'impôt est imputable dans la même limite sur les trois exercices suivants.

I.5 Hors-bilan

Note I.5.1 – Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur les instruments financiers à terme de taux, sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements nos 88-02 et 90-15 du C.R.B.F. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors-bilan pour la valeur nominale des contrats.

Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Note I.5.2 – Conversion des opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêt ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche. Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction ; les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application des règlements 89.01 et 89.02 du comité de la réglementation bancaire et financière et des instructions 89.04 et 89.05 de l'ACP, la Banque SOCREDO a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque

I.6 – Engagements sociaux

Les aspects comptables, principe de comptabilisation et informations à fournir en annexe, des avantages ver-

sés au personnel sont décrits ci-dessous en application de la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité.

Note I.6.1 – Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, primes se rattachant à l'exercice. Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice y compris les montants restant dus à la clôture.

Note I.6.2 – Avantages à long terme

Les obligations de la banque, régies par l'article 62 de la convention collective des banques et accordant à l'ensemble du personnel des indemnités contractuelles qui seront à verser lors du départ en retraite à 60 ans, font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique auprès d'AXA France Vie.

Les agents atteignant l'âge de 60 ans et partant à la retraite bénéficient d'une indemnité de fin de carrière calculée comme suit, en fonction de l'ancienneté acquise dans l'établissement :

- à partir de 15 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire
 - à partir de 25 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire
 - à partir de 35 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire
- Les cotisations versées et constituant le fonds « Actif Général Retraite » sont prises en compte dans le calcul des engagements futurs à hauteur de 322,7 millions de F CFP.

L'engagement de la banque au titre de ces indemnités de fin de carrière est estimé à 176,4 millions de F CFP. Le fonds « Actif Général Retraite », constitué auprès d'AXA France Vie, est évalué à 322,7 millions de F CFP au 31/12/2011. Il couvre donc l'engagement de la banque en matière de départ à la retraite à 60 ans.

A titre d'information, un usage au sein de la banque, potentiellement révoquant, permet un départ anticipé à partir de 50 ans. Cet usage et les règles posées par la CPS font à l'heure actuelle l'objet de projets de réforme qui amèneront à une réduction de l'engagement de la banque envers ses salariés. Compte tenu de cet usage, le fond constitué auprès d'AXA n'est pas utilisé.

Les indemnités de départs anticipés versées lors des 5 dernières années sont les suivantes :

En millions de F CFP						
	2007	2008	2009	2010	2011	Budget 2012
Montant brut indemnités départ retraite	210	22	106	166	91	37
Cotisations patronales	23	3	17	29	16	7
Coût complet	233	25	123	195	107	44

À titre d'information, le montant des indemnités de départs anticipés pour tous les salariés éligibles

(56 agents âgés de 50 ans ou plus) à un départ au cours de l'année 2012 s'élèverait à 652 millions de F CFP (coût complet).

I.7 – Les ratios prudentiels

Au 31 décembre 2011, les ratios prudentiels s'établissent ainsi :

Le **coefficient de liquidité** a évolué de 150,73 % (fin 2010) à 156,51 % à fin 2011, soit un pourcentage bien supérieur au minimum de 100%.

Cette variation importante est due à la hausse des liquidités sur l'encours pondéré du fait :

- De la liquidité des comptes à vue interbancaire.
- Des tombées d'échéance de placement bancaire en euros.
- De l'augmentation des CAT clients.
- De la diminution du hors bilan.

Le calcul du coefficient sur la base des éléments déclarés implique :

- le calcul du numérateur, représentatif des liquidités dont disposera l'établissement dans le mois à venir en application des hypothèses retenues dans ce coefficient,
- le calcul du dénominateur, représentatif des exigibilités que l'établissement devra honorer dans le mois à venir en application des hypothèses retenues dans ce coefficient.

Le **ratio de solvabilité** est produit depuis le 1^{er} janvier 2008 sur une base consolidée dans le cadre du dispositif Bale II, selon l'approche standard. Il s'élève à 13,92 % au 31 décembre 2011, contre 15,35 % au 31 décembre 2010.

La banque est tenue dans les conditions prévues réglementairement de respecter en permanence un ratio de solvabilité, rapport entre le montant des fonds propres et l'ensemble des risques de crédit qu'ils encourent du fait des opérations, au moins égal à 8 %. Le 17 juin 2011, l'ACP a enjoint la Banque SOCREDO de détenir des fonds propres d'un montant supérieur au montant minimal prévu par la réglementation et de respecter en permanence un ratio de solvabilité minimum sur fonds propres de base de 12 % au plus tard à compter du 31 décembre 2011.

Parallèlement et suite à la dégradation à BB+ de la note de la Polynésie française par Standard & Poor's, actionnaire à 50 %, la Banque a déduit de ses Fonds propres à compter du 31 mars 2011 les engagements pondérés du groupe « Pays » au-delà d'une franchise de 3 %.

Les **grands risques** recensent 9 groupes (dont 2 contreparties bancaires), dont les risques bruts représentent plus de 10% des fonds propres prudentiels de la Banque, soit une limite de 2 591 millions de F CFP. Les grands risques bruts déclarés (7 groupes) représentent 32,8 milliards de F CFP au 31 décembre 2011 contre



15,4 milliards au 31 décembre 2010.

Les grands risques déclarés en 2010 n'incluaient pas les contreparties interbancaires. L'obligation de déclarer les contreparties interbancaires est applicable au 1^{er} janvier 2011.

À titre d'information, les encours 2010 sur les contreparties interbancaires s'élèvent à 13,6 milliards de F CFP. Conformément aux instructions de l'ACP, les engagements du groupe « Pays » pondérés ne sont pas déclarés sur les états Gran_risks et les états COREP du fait de la déduction de ces engagements dans les fonds propres, seul les risques compris dans la franchise des 3 % sont déclarés.

Contexte réglementaire

Un nouveau dispositif applicable en matière de grands risques est entré en vigueur le 31 décembre 2010.

Il est défini par le CRB n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques qui a été modifié par l'arrêté du 25 août 2010.

- L'ensemble des risques sur un même bénéficiaire dès lors que l'ensemble des risques bruts (avant provisions, garanties, ...) encourus sur ce bénéficiaire excède 10 % des fonds propres ou 300 millions d'euros.
- Tout établissement de crédit doit respecter sur base consolidée et par bénéficiaire un rapport maximum de 25 % entre l'ensemble des risques nets pondérés et le montant de ses fonds propres.
- Le risque total encouru par un établissement sur un même bénéficiaire s'apprécie en fonction des encours de bilan et de hors-bilan, diminués des provisions et garanties éventuelles et après application d'une pondération liée à la contrepartie.
- Lorsque le bénéficiaire est un établissement de crédit ou un groupe d'établissements de crédit, l'ensemble des risques nets pondérés ne doit pas excéder 150 000 000 € ou 25 % des fonds propres, le montant le plus élevé étant retenu.

Les **fonds propres consolidés** s'élèvent à 25,911 milliards de F CFP au 31/12/2011 contre 29,207 milliards de F CFP au 31/12/2010.

Cette variation s'explique par la déduction, conformément aux instructions de l'ACP, de l'engagement du groupe Pays pondéré, qui s'élève à 3,691 milliards de FCFP (franchise de 3 % déduite).

Les fonds propres prudentiels sont répartis en deux catégories auxquelles est apporté un certain nombre de déductions.

Les fonds propres de base (Tier 1) sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du sous-groupe SOCREDO, hors gains et pertes latents augmentés des intérêts minoritaires et déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles.

Les fonds propres de base (Tier 1) sont retraités de l'engagement du groupe Pays pondéré.



Informations sur l'actif du bilan



Note 2 - Créances sur les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
Comptes et prêts								
À vue	8 179 657 087				8 179 657 087	104 577	8 179 761 664	13 260 294 249
À terme	10 206 507 639	4 114 077 306	231 319 575		14 551 904 520	114 449 436	14 666 353 956	6 938 766 930
Prêts Subordonnés		39 856 802			39 856 802		39 856 802	
TOTAL	18 386 164 726	4 153 934 108	231 319 575		22 771 418 409	114 554 013	22 885 972 422	20 199 061 179
Provisions								
Valeurs nettes au bilan							22 885 972 422	20 199 061 179

Note 3 - Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
Concours à la clientèle	11 120 233 969	22 178 262 098	103 042 201 933	50 425 501 155	186 766 199 155	222 414 650	186 988 613 805	187 213 718 072
Prêts participatifs	21 202 007	75 241 415	452 821 865	72 020 365	621 285 652	1 180 082	622 465 734	717 039 499
Comptes ordinaires débiteurs	20 224 537 206				20 224 537 206	2 532 512	20 227 069 718	21 057 280 131
TOTAL	31 365 973 182	22 253 503 513	103 495 023 798	50 497 521 520	207 612 022 013	226 127 244	207 838 149 257	208 988 037 702
Provisions					(14 711 748 777)	(21 011 935)	(14 732 760 712)	(13 763 977 063)
Valeurs nettes au bilan							193 105 388 545	195 224 060 639





Note 3.1 - Opérations avec la clientèle - Analyse par nature de crédit

Libellé	31/12/11						31/12/10							
	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %	Encours bruts	Encours douteux	Provisions	Couverture en %	Encours douteux compromis	Provisions	Couverture en %
Créances commerciales	957 038 816	129 860 139	(83 657 966)	64	93 035 989	(69 530 508)	75	1 531 381 500	519 837 031	(131 190 984)	25	95 768 147	(93 731 185)	98
Crédits de trésorerie et comptes ordinaires débiteurs	95 137 840 163	8 893 398 810	(2 212 461 583)	25	8 467 370 922	(6 772 027 961)	80	97 265 461 717	8 924 730 629	(2 124 839 512)	24	7 242 514 219	(6 223 985 312)	86
Crédits à l'équipement	22 325 515 440	2 641 370 361	(389 736 212)	15	1 941 823 747	(1 656 591 750)	85	21 595 665 132	2 171 867 800	(161 477 789)	7	1 974 027 146	(1 690 865 399)	86
Crédits à l'habitat	79 709 729 620	2 193 588 587	(235 453 298)	11	1 874 006 064	(941 750 713)	50	78 001 568 005	2 208 553 586	(264 697 563)	12	1 499 554 931	(730 348 161)	49
Autres crédits	8 860 612 322	1 259 156 255	(359 231 204)	29	2 935 928 859	(1 973 619 164)	67	9 639 028 633	1 042 114 975	(402 688 006)	39	2 966 739 388	(1 904 554 029)	64
Prêts participatifs	621 285 652	39 170 820	(2 749 837)	7	214 029 403	(14 938 581)	7	715 521 559	53 399 731	(1 281 975)	2	217 299 942	(15 219 686)	7
Intérêts et divers	226 127 244	21 011 935	(21 011 935)	100				239 411 156	16 938 475	(16 938 475)	100	2 158 987	(2 158 987)	100
TOTAL	207 838 149 257	15 177 556 907	(3 304 302 035)	22	15 526 194 984	(11 428 458 677)	74	208 988 037 702	14 937 442 227	(3 103 114 304)	21	13 998 062 760	(10 660 862 759)	76

Note 3.2 - Opérations avec la clientèle - Analyse par agents économiques

Libellé	31/12/11				31/12/10			
	Encours bruts	Encours douteux et douteux compromis	Provisions	Couverture en %	Encours bruts	Encours douteux et douteux compromis	Provisions	Couverture en %
Particuliers	128 077 594 281	11 037 981 235	(7 123 955 690)	65	128 422 919 022	9 497 074 630	(6 848 168 686)	72
Autres professionnels	64 990 894 988	15 801 748 044	(4 893 941 081)	31	65 974 733 829	15 843 175 871	(4 515 676 974)	29
Entreprises	12 067 115 357	3 822 937 060	(2 673 820 220)	70	12 017 458 541	3 549 115 619	(2 353 992 536)	66
Collectivités publiques	1 331 852 857				1 486 195 843	450	(450)	
Administrations privées	1 144 564 530	20 073 617	(20 031 786)	100	847 319 311	27 040 955	(27 040 955)	100
Intérêts et divers	226 127 244	21 011 935	(21 011 935)	100	239 411 156	19 097 462	(19 097 462)	100
TOTAL	207 838 149 257	30 703 751 891	(14 732 760 712)	48	208 988 037 702	28 935 504 987	(13 763 977 063)	48





Note 4 - Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

Libellé	31/12/11			Investissement	Total	31/12/10 Total
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille			
Effets publics et valeurs assimilées						
Dont décote restant à amortir						
Dont surcote restant à amortir						
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Émis par des organismes publics						
Autres émetteurs		1 573 985 680			1 573 985 680	3 937 947 494
Dont décote restant à amortir						
Dont surcote restant à amortir						
Créances rattachées		23 176 604			23 176 604	14 300 250
Provisions		(19 054 654)			(19 054 654)	(12 818 974)
Valeurs nettes au bilan		1 578 107 630			1 578 107 630	3 939 428 770
Actions et autres titres à revenu variable						
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan						
TOTAL		1 578 107 630			1 578 107 630	3 939 428 770
Valeurs estimatives						





Note 4.1 – Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille : ventilation par émetteur

Libellé	Encours nets 31/12/11	Encours nets 31/12/10
Administrations et banques centrales ⁽¹⁾		
Etablissements de crédit	1 554 931 026	3 925 128 520
Sociétés financières		
Collectivités locales		
Entreprises, Assurances et autres		
Divers et non ventilés	23 176 604	14 300 250
Valeurs nettes au bilan	1 578 107 630	3 939 428 770

(1) Y compris Etats.

Note 4.2 – Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

Libellé	31/12/11				31/12/10			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effet publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effet publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés ⁽¹⁾	1 573 985 680			1 573 985 680	3 937 947 494			3 937 947 494
Créances rattachées	23 176 604			23 176 604	14 300 250			14 300 250
Provisions	(19 054 654)			(19 054 654)	(12 818 974)			(12 818 974)
Valeurs nettes au bilan	1 578 107 630			1 578 107 630	3 939 428 770			3 939 428 770

(1) OPCVM français et monétaires.

Note 4.3 – Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

Libellé					Total en principal	Créances rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans				
Obligations et autres titres à revenu fixe			1 573 985 680		1 573 985 680	23 176 604	1 597 162 284	3 939 428 770
Effets publics et valeurs assimilées								
TOTAL			1 573 985 680		1 573 985 680	23 176 604	1 597 162 284	3 939 428 770
Provisions					(19 054 654)		(19 054 654)	
Valeurs nettes au bilan					1 554 931 026		1 578 107 630	3 939 428 770





Note 5 - Tableau des filiales et des participations

Informations financières ⁽⁵⁾ Filiales et participations ⁽¹⁾	Capital ⁽⁶⁾ (10)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats ⁽⁶⁾ (10)	Quote-part du capital détenu ⁽⁷⁾ (8)	Valeurs comptables des titres détenus ⁽⁷⁾ (8)		Montant des créances ⁽⁹⁾	Montant des cautions avals et découvert non utilisé ⁽⁷⁾	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé ⁽⁷⁾ (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos) ⁽⁷⁾ (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice ⁽⁷⁾	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations⁽²⁾ (3)											
1. Filiale⁽¹⁾ (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
OSB	160 000 000	490 767 409	78,40%	125 440 000	125 440 000		250 000 000	1 319 510 700	206 497 844	109 956 000	déc-11
SCI PUERO	122 000 000	(37 636 322)	99,99%	121 990 000	121 990 000	42 818 095		41 538 678	12 880 550		déc-11
RARE	4 600 000	20 388 016	100,00%	46 000 000	46 000 000	75 000 000	4 166 775		(893 969)		déc-11
OFINA	507 000 000	258 985 333	63,85%	616 500 000	535 352 524		2 367 924 000	393 783 777	72 518 702		déc-11
OCI	321 990 000		100,00%	321 990 000	321 990 000	495 000 000			3 532 940		déc-11
2. Participation (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
I2F PF	5 000 000	641 504	18,50%	36 075 000	36 075 000			98 080 066	3 096 699	203 779	mars-11
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
a. Filiales françaises (ensemble)											
ODI	74 280 000	219 469 217	39,96%	29 680 000	29 680 000	107 475 271	15 000 000	359 791 813	39 964 251	12 283 513	déc-11
b. Filiales étrangères (ensemble) ⁽⁴⁾											
2. Participation non reprises au paragraphe A											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
SOFOTOM/ SOGEFOM	127 366 110	1 811 813 842	3,76%	4 763 636	4 763 636			169 689 737	(13 007 160)		déc-10
SOFIDEP	1 200 000 000	1 004 003 474	8,33%	24 996 000	24 996 000			1 158 794	71 652 422		déc-10
SAGEP	155 992 000	1 759 885 971	6,28%	32 156 160	32 156 160			233 386 652	(160 503 093)		déc-10





Note 5 - Tableau des filiales et des participations

Informations financières ⁽⁵⁾ Filiales et participations ⁽¹⁾	Capital ⁽⁶⁾⁽¹⁰⁾	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats ⁽⁶⁾⁽¹⁰⁾	Quote-part du capital détenu ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	Valeurs comptables des titres détenus ⁽⁷⁾⁽⁸⁾		Montant des créances ⁽⁹⁾	Montant des cautions avals et découvert non utilisé ⁽⁷⁾	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos) ⁽⁷⁾⁽¹⁰⁾	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice ⁽⁷⁾	Observations
				Brute	Nette						
SAGEP ex SETIL	27 805 500	(45 915 918)	6,92%	1 923 840	0			1 898 997 435	0		déc-09
SA TEP	1 800 000 000	1 254 889 927	5,00%	90 000 000	90 000 000			994 516 205	48 434 710		déc-10
SEP	500 000 000	(355 060 022)	2,50%	12 500 000	5 199 926			1 007 331 837	63 057 061		déc-10
SOCIETES DES HOTELS TAHITIENS	102 500 000	NC	0,01%	10 000	10 000			NC	NC		
MOOREA LAGOON	5 000 000	NC	0,20%	10 000	10 000			NC	NC		
SAS SPPT	5 280 000	NC	3,03%	160 000	160 000			NC	NC		
HOTELIERE MOTU OME'E BORA BORA	5 000 000	NC	0,20%	10 000	10 000			NC	NC		
SCI MARAVA NUI	210 000	NC	0,95%	2 000	2 000			NC	NC		
SARL ARCHIPELS CROISIERES	10 000 000	NC	0,02%	2 000	2 000			NC	NC		
SCP FINANCIERE BEACHCOMBER	500 000	NC	0,20%	1 000	1 000	500 000 000		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
SCP TENESOL POLYNESIE SERVICE		300 000	5,00%	15 000	15 000	86 748 194		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
SCP PORT AUTONOME		200 000	0,50%	1 000	1 000	78 750 000		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
SCP TEHAU NUI		200 000	0,50%	1 000	1 000	49 000 000		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
SCP TEP		300 000	1,67%	5 000	5 000	28 000 000		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
SCP AREMITI		20 000	0,50%	100	100	346 500 000		NC	NC		Avances en C/C nette défiscalisation locale
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
SWIFT		625 000	NS	372 315	372 315			NC	NC		
				1 464 604 051	1 374 232 661						

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.

Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au paragraphe A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs pacifique, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances des filiales à la clôture de l'exercice.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne observations.





Note 5.1 - Valeur estimative des titres de participation

Libellé	31/12/11		31/12/10	
	Valeur au bilan	Valeur estimative ⁽¹⁾	Valeur au bilan	Valeur estimative ⁽¹⁾
Parts dans les entreprises liées				
Titres cotés				
Titres non cotés ⁽³⁾	1 261 600 000	2 141 643 754	944 610 000	1 663 646 203
Avances en comptes courants d'associés	570 000 000	570 000 000	624 990 288	624 990 288
Créances rattachées			1 882 128	
Provisions	(81 147 446)		(127 447 826)	
Sous-total parts dans les entreprises liées	1 750 452 554	2 711 643 754	1 444 034 590	2 288 636 491
Titres de participation				
Titres cotés				
Titres non cotés ⁽³⁾	203 004 051	629 561 135	1 389 713 052	1 428 978 452
Avances en comptes courants d'associés	1 389 100 084	500 101 890	1 553 504 556	982 242 916
Créances rattachées	27 369		3 069 928	
Provisions	(898 222 108)		(1 378 319 872)	
Sous-total titres de participation	693 909 396	1 129 663 025	1 567 967 664	2 411 221 368
Autres titres détenus à long terme				
Certificat d'association	71 980 668	71 980 668	71 980 668	71 980 668
Sous-total autres titres détenus à long terme	71 980 668	71 980 668	71 980 668	71 980 668
TOTAL⁽²⁾	2 516 342 618	3 913 287 447	3 083 982 922	4 771 838 527

(1) La valeur estimative est calculée en s'appuyant sur la situation nette des participations détenues ainsi que sur la valeur d'utilité retenue pour nos participations. Concernant les filiales immobilières (SCI PUERO et RARE), la valeur vénale est celle retenue suite à des expertises foncières effectuées fin 2005.

(2) Ces valeurs estimatives correspondent à :

- des plus-values latentes (situation financière),
- des moins-values latentes (situation financière) provisionnées dont Ofina pour 81 millions de F.CFP, SEP pour 7 millions de F.CFP et Setil pour 2 millions de F.CFP,
- des provisions correspondant aux abandons de créances consentis en échange du crédit d'impôt obtenu sur les opérations de défiscalisation locales pour 889 millions de F.CFP.

(3) Un apport par transfert des titres pour une valeur de 317 millions de F.CFP a été effectué à notre filiale OCI.

Note 6 - Variation de l'actif immobilisé

Note 6.1 - Immobilisations financières

Libellé	Valeur en début d'exercice	Augmentations	31/12/11 Diminutions	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Parts dans les entreprises liées	1 444 034 590	318 839 675	105 022 471		1 750 452 554
Valeurs brutes ⁽³⁾	944 610 000	316 990 000			1 261 600 000
Avances en comptes courants d'associés	624 990 288		54 990 288		570 000 000
Provisions	(127 447 826)		46 300 380		(81 147 446)
Créances rattachées	1 882 128	1 849 675	3 731 803		
Titres de participation	1 567 967 664	3 039 514	(877 097 782)		693 909 396
Valeurs brutes ⁽³⁾	1 389 713 052	394 415	(1 187 103 416)		203 004 051
Avances en comptes courants d'associés ⁽¹⁾	1 553 504 556	589 100 084	(753 504 556)		1 389 100 084
Provisions ^{(2) (3)}	(1 378 319 872)	(588 998 194)	1 069 095 958		(898 222 108)
Créances rattachées	3 069 928	2 543 209	(5 585 768)		27 369
Autres titres détenus à long terme	71 980 668				71 980 668
Certificat d'association	71 980 668				71 980 668
Valeurs nettes au bilan	3 083 982 922	321 879 189	(772 075 311)		2 516 342 618

(1) La variation de l'année 2011 correspond aux avances en comptes courants d'associés souscrites dans le cadre des projets de défiscalisation locale en 2011 à hauteur de 589 millions de F.CFP, et les remboursements des comptes courants à hauteur de 736 millions de F.CFP.

(2) Les abandons de créances constatés au cours de l'exercice s'élèvent à 271 millions de F.CFP au titre de la défiscalisation locale.

Les reprises de provisions sont symétriques à hauteur de 271 millions de F.CFP.

(3) L'augmentation concerne le transfert des titres de participation pour la valeur nette de 317 millions de F.CFP apportés à notre filiale OCI.

La diminution de la valeur brute et des provisions des titres de participation correspond à la sortie de ces mêmes titres apportés à notre filiale OCI.





Note 6.2 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Valeur en début d'exercice	Augmentations (acquisitions)	31/12/11 Diminutions (cessions)	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations corporelles⁽¹⁾	3 211 496 765	(189 068 135)	(3 746 412)	(10 561 340)	3 008 120 878
Valeurs brutes	11 450 938 815	278 877 211	(499 315 790)	(10 302 141)	11 220 198 095
Amortissements et provisions	(8 239 442 050)	(467 945 346)	495 569 378	(259 199)	(8 212 077 217)
Immobilisations incorporelles⁽¹⁾	1 128 712 443	(131 136 159)	(42 500 000)	5 124 374	960 200 658
Valeurs brutes	2 599 668 344	78 399 538	(42 500 000)	5 124 374	2 640 692 256
Amortissements et provisions	(1 470 955 901)	(209 535 697)			(1 680 491 598)
Crédit-bail	113 502	(88 330)			25 172
Valeurs brutes ⁽²⁾	79 575 998		(61 139 446)		18 436 552
Amortissements et provisions	(79 462 496)	(88 330)	61 139 446		(18 411 380)
Valeurs nettes au bilan	4 340 322 710	(320 292 624)	(46 246 412)	(5 436 966)	3 968 346 708

(1) Y compris les immobilisations en cours

(2) Ventes et régularisations des biens inscrits dans nos livres dont le contrat de crédit bail est échu.

Note 7 - Autres actifs et comptes de régularisation

Libellé	31/12/11	31/12/10
Autres actifs⁽¹⁾	328 285 482	317 907 658
Débiteurs divers	328 285 482	317 907 658
Comptes de stocks et emplois divers		
Actifs douteux		
Actifs douteux		60 937 127
Provisions actifs douteux		(60 937 127)
Comptes de régularisation	1 200 963 861	922 816 009
Comptes d'encaissement ⁽¹⁾	638 881 266	588 550 559
Comptes d'ajustement et d'écart	762 547	972 617
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	191 098 593	23 596 539
Produits à recevoir	282 819 010	177 826 086
Comptes de régularisation divers	87 402 445	131 870 208
Valeurs au bilan	1 529 249 343	1 240 723 666

(1) Les montants incluent les créances rattachées.

(2) Dont charge constatée d'avance au titre des abandons attachés à la défiscalisation locale de 169,6 millions F.CFP.

Note 8 - Provisions inscrites en déduction de l'actif

Libellé	Valeur en début d'exercice	Dotations	31/12/11 Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Sur interbancaire					
Sur créances clientèle	(13 760 156 724)	(5 124 160 075)	4 155 376 426		(14 728 940 373)
Sur créances clientèle opérations crédit bail	(3 820 339)				(3 820 339)
Sur portefeuille titres (placement et investissement)	(12 818 974)	(12 491 170)	6 255 489		(19 054 655)
Sur participations	(1 505 767 699)	(588 998 194)	1 115 396 339		(979 369 554)
Sur immobilisations incorporelles et corporelles	(6 070 600)		6 070 600		
Autres ⁽¹⁾	(60 937 127)	(6 768 015)	20 397 924		(47 307 218)
TOTAL DES PROVISIONS - ACTIF	(15 349 571 463)	(5 732 417 454)	5 303 496 778		(15 778 492 139)

(1) Il s'agit d'une dotation sur autres actif douteux.



Informations sur le passif du bilan



Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
Comptes et emprunts								
À vue	815 541 797				815 541 797	4 836	815 546 633	745 837 123
À terme	578 134 324	5 736 123 000	17 062 466 773	15 259 851 775	38 636 575 872	267 743 981	38 904 319 853	37 904 840 099
Valeurs données en pension	1 722 609 176				1 722 609 176		1 722 609 176	2 200 987 710
TOTAL	3 116 285 297	5 736 123 000	17 062 466 773	15 259 851 775	41 174 726 845	267 748 817	41 442 475 662	40 851 664 932
Valeurs au bilan							41 442 475 662	40 851 664 932

Note 10 - Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
Comptes ordinaires créditeurs	57 076 123 720				57 076 123 720	206 836	57 076 330 556	57 244 786 935
Comptes d'épargne à régime spécial								
À vue	37 096 778 484				37 096 778 484	406 534 012	37 503 312 496	40 408 228 468
À terme	2 185 606 556	1 799 767 052	3 501 921 393	599 532 105	8 086 827 106	205 273 966	8 292 101 072	7 935 794 119
Autres dettes envers la clientèle								
À vue	1 726 453 054				1 726 453 054		1 726 453 054	1 659 888 987
À terme	24 307 860 491	17 196 785 273	13 729 342 375	274 051 443	55 508 039 582	650 425 705	56 158 465 287	55 196 822 389
TOTAL	122 392 822 305	18 996 552 325	17 231 263 768	873 583 548	159 494 221 946	1 262 440 519	160 756 662 465	162 445 520 898
Valeurs au bilan							160 756 662 465	162 445 520 898





Note 10.1 - Opérations d'épargne client

Libellé	< 4 ans	> 4 ans < 10 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 2011	Total 2010
Comptes d'épargne à régime spécial						
Livret ordinaire	37 096 778 484		37 096 778 484	406 534 012	37 503 312 496	40 408 228 468
Compte d'épargne logement	8 717 600	39 412 290	48 129 890	606 335	48 736 225	44 536 018
Plan d'épargne logement	7 214 120 020	824 577 196	8 038 697 216	204 667 631	8 243 364 847	7 891 258 101
TOTAL	44 319 616 104	863 989 486	45 183 605 590	611 807 978	45 795 413 568	48 344 022 587

Note 10.2 - Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

Libellé	31/12/11	31/12/10
Particuliers	90 865 795 524	91 833 297 327
Autres professionnels	9 024 370 582	9 500 197 631
Entreprises	41 362 770 264	44 927 520 553
Collectivités publiques	14 161 138 729	10 388 994 649
Administrations privées	4 080 146 847	4 659 948 073
Intérêts et divers	1 262 440 519	1 135 562 665
Valeurs nettes au bilan	160 756 662 465	162 445 520 898

Note 11 - Dettes représentées par un titre - Analyse par durée résiduelle

Libellé	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	>= 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total 31/12/11	Total 31/12/10
Bons de caisse ⁽¹⁾	26 994 347	50 563 009			77 557 356	4 383 656	81 941 012	784 436 390
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables :								
- émis en France								
- émis à l'étranger								
Autres dettes représentées par un titre								
TOTAL	26 994 347	50 563 009			77 557 356	4 383 656	81 941 012	784 436 390
Valeurs nettes au bilan							81 941 012	784 436 390

(1) Arrêt de la commercialisation des bons de caisse.





Note 12 - Autres passifs et comptes de régularisation

Libellé	31/12/11	31/12/10
Autres passifs⁽¹⁾	1 080 287 016	2 401 991 918
Dettes représentatives de titres empruntés	274 782	174 933
Comptes de règlement		
Créditeurs divers	1 080 012 234	2 401 816 985
Autres		
Comptes de régularisation	3 177 497 560	2 311 495 044
Comptes d'encaissement ⁽¹⁾	78 655 943	117 311 277
Comptes d'ajustement et d'écart		
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	262 313 284	186 643 357
Charges à payer ⁽³⁾	1 145 631 390	1 164 474 392
Autres comptes de régularisation	1 690 896 943	843 066 018
Valeurs au bilan	4 257 784 576	4 713 486 962

(1) Les montants sont indiqués en net et incluent les dettes rattachées.

(2) Dont 256 millions au titre de projets en défiscalisation locale, pour lesquels la levée du risque est attendue en 2013.

(3) Dont 924 millions de provisions salariales (congrés payés, gratification).

Note 13 - Provisions pour risques et charges

Libellé	Valeur en début d'exercice	Dotations	31/12/11 Reprises et utilisations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature (clientèle)	591 631 959	267 485 974	(189 794 372)		669 323 561
Provision sur la réserve latente de crédit-bail					
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	135 280 564	9 475 276	(18 250 000)		126 505 840
Autres provisions pour risques et charges ⁽²⁾	541 863 512	320 306 390	(385 540 292)		476 629 610
Provision pour engagements PEL CEL ⁽³⁾	239 047 862	18 810 425			257 858 287
Provision pour risques de crédit ⁽⁴⁾		731 850 587			731 850 587
Valeurs au bilan	1 507 823 897	1 347 928 652	(593 584 664)		2 262 167 885

(1) Ces provisions couvrent le risque sur les dossiers portés devant les instances judiciaires dans le cadre d'actions en responsabilité intentées contre la banque Socredo.

(2) Ces provisions couvrent le risque opérationnel de la banque, dont 27,5 millions au titre du risque comptable sur les écarts compta/gestion (préconisations de l'ACP), 354,7 millions au titre du contrôle fiscal 2009 et 94,3 millions concernent le redressement fiscal de 2011.

(3) Ces provisions couvrent les engagements liés aux comptes et plans épargne logement existants à la date de calcul de la provision.

(4) Ces provisions couvrent notamment par anticipation le risque de crédit sur clients particuliers sains pour 712 millions de F.CFP.





Note 14 - Variation des capitaux propres

	Capital	Primes et réserves Report à Nouveau	Capitaux propres Écarts/réévaluation	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2007	22 000 000 000	4 547 913 975		49 419 650	2 235 281 942	28 832 615 567
Dividendes		(782 320 000)				(782 320 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2007		2 235 281 942			(2 235 281 942)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2008					1 527 100 197	1 527 100 197
Autres variations				(24 479 490)		(24 479 490)
Solde au 31 décembre 2008	22 000 000 000	6 000 875 917		24 940 160	1 527 100 197	29 552 916 274
Dividendes		(763 400 000)				(763 400 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2008		1 527 100 197			(1 527 100 197)	
Report à nouveau débiteur						
Résultat de l'exercice 2009					910 451 396	910 451 396
Autres variations				(14 539 683)		(14 539 683)
Solde au 31 décembre 2009	22 000 000 000	6 764 576 114		10 400 477	910 451 396	29 685 427 987
Dividendes		(136 400 000)				(136 400 000)
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2009		910 451 396			(910 451 396)	
Report à nouveau		(728 528 826)	(144 884 740)			(873 413 566)
Résultat de l'exercice 2010					375 564 760	375 564 760
Autres variations				(7 194 470)		(7 194 470)
Solde au 31 décembre 2010	22 000 000 000	6 810 098 684	(144 884 740)	3 206 007	375 564 760	29 043 984 711
Dividendes						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat 2010		375 564 760			(375 564 760)	
Report à nouveau		(144 884 740)	144 884 740			
Résultat de l'exercice 2011					547 102 571	547 102 571
Autres variations				(3 206 007)		(3 206 007)
Solde au 31 décembre 2011	22 000 000 000	7 040 778 704			547 102 571	29 587 881 275



Note 15 - Composition des fonds propres

Libellé	31/12/11	31/12/10
Capitaux propres	29 587 881 275	29 043 984 711
Fonds pour risques bancaires généraux	1 909 981 235	1 909 981 235
TOTAL DES FONDS PROPRES	31 497 862 510	30 953 965 946

Libellé	31/12/11	31/12/10
Capital	22 000 000 000	22 000 000 000
Polynésie Française	11 000 000 000	11 000 000 000
AFD	7 700 000 000	7 700 000 000
COFIBRED*	3 300 000 000	3 300 000 000
TOTAL CAPITAL	22 000 000 000	22 000 000 000

* Cession d'actions 15% AFD/COFIBRED LE 21/12/2007.

Note 16 - Contribution par devise au bilan

	31/12/11		31/12/10	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Franc Pacifique	214 633 863 929	177 782 785 314	215 923 335 065	181 134 398 955
Euro	18 227 612 908	55 721 393 417	18 083 958 134	55 043 781 656
Autres devises de l'Union européenne	18 726 261	33 137 246	18 290 084	16 191 514
Dollar US	4 895 613 511	4 323 830 758	4 947 116 969	3 034 999 692
Dollar néo-zélandais	2 043 898 421	2 013 695 617	1 819 089 104	1 651 528 157
Dollar australien	433 855 184	420 777 328	402 105 124	375 812 028
Franc suisse	1 852 528		2 114 707	
Yen	33 247 481		37 507 074	
Autres	10 228 777	3 279 320	23 385 940	190 199
TOTAL	240 298 899 000	240 298 899 000	241 256 902 201	241 256 902 201

Informations sur le hors-bilan

Note 17 - Engagements sur hors-bilan

	2011	2010
Engagements donnés	32 265 274 422	31 878 252 639
Engagements de financement		
Établissements de crédit		
Engagements en faveur des établissements de crédit	2 060 097 999	1 691 818 081
Total établissements de crédit	2 060 097 999	1 691 818 081
Clientèle		
Autres ouvertures de crédit confirmé	37 002 366	27 369 287
Ouvertures de crédit permanent non utilisé	21 158 834 314	19 549 109 517
Crédit documentaire	928 911 202	1 194 200 327
Acceptation à payer	304 457 209	340 915 911
Total clientèle	22 429 205 091	21 111 595 042
Engagements de garantie		
Établissements de crédit		
Caution, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	1 373 353 594	999 541 881
Autres valeurs affectées en garantie	921 146 957	1 008 513 531
Total établissements de crédit	2 294 500 551	2 008 055 412
Clientèle		
Garanties de remboursement de crédits distribués par SODEP	296 373 818	329 374 232
Obligations cautionnées	2 010 909 722	3 419 732 484
Cautions administratives et fiscales	2 107 052 115	2 062 874 443
Autres garanties d'ordre de la clientèle	1 067 135 126	1 254 802 945
Engagements douteux		
Total clientèle	5 481 470 781	7 066 784 104
Engagements reçus	18 242 174 545	18 120 164 774
Engagements de financement		
Établissements de crédit		
Engagements reçus des établissements de crédit	12 529 832 935	15 361 334 469
Total établissements de crédit	12 529 832 935	15 361 334 469
Engagements de garantie		
Établissements de crédit		
Caut., avals et garanties reçus des établissements de crédit	5 712 341 610	2 758 830 305
Total établissements de crédit	5 712 341 610	2 758 830 305



Informations sur le compte de résultat

Note 17.1 - Opérations de change en devise non dénouées

	31/12/11		31/12/10	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations de change au comptant	86 238 472	86 153 557	134 984 807	135 118 827
Devises	86 238 472		83 853 666	50 721 468
Euros		76 913 512	34 523 298	82 337 635
Francs CP		9 240 045	16 607 843	2 059 724
Opérations de change à terme⁽¹⁾	593 929 477	593 490 377	1 230 306 809	1 228 981 604
Devises	296 041 853	317 360 907	614 034 480	624 610 520
Euros	26 910 308	276 129 470	20 631 792	583 842 084
Francs CP	270 977 316		595 640 537	20 529 000
TOTAL	680 167 949	679 643 934	1 365 291 616	1 364 100 431

(1) En 2011, opérations en USD par Air Tahiti.

Note 17.2 - Engagements sur instruments financiers à terme

	31/12/11			Total 2011
	Instrument de taux intérêts	Instrument de cours de change	Autre instrument	
Opérations sur marchés de gré à gré	1 789 976 134	0	0	1 789 976 134
Opérations fermes	1 789 976 134	0	0	1 789 976 134
TOTAL	1 789 976 134	0	0	1 789 976 134

En 2011, 1 opération de swap de taux emprunteur conclue avec BNP Paribas en macro couverture.

Note 18 - Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

	31/12/11	31/12/10
Produits d'intérêts	11 172 937 730	11 788 526 920
Sur opérations avec les établissements de crédit	307 023 773	207 550 944
Sur opérations avec la clientèle	10 614 567 575	11 314 494 020
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (note 18.1)	242 175 241	228 642 855
Sur swaps de taux (note 18.2)	9 171 141	37 839 101
Charges d'intérêts	(3 328 712 050)	(3 488 871 508)
Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 519 115 350)	(1 512 395 155)
Sur opérations avec la clientèle	(1 753 367 209)	(1 727 431 090)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Autres intérêts et charges assimilés (note 18.1)	(47 957 067)	(49 994 944)
Sur swaps de taux (note 18.2)	(8 272 424)	(199 050 319)
TOTAL DES PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET ASSIMILÉS	7 844 225 680	8 299 655 412





Note 18.1 - Autres intérêts et charges et produits assimilés

	31/12/11			31/12/10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Indemnités de remboursements anticipés	146 570 100		146 570 100	131 006 598		131 006 598
Pénalités sur retraits anticipés	9 099 334		9 099 334	5 617 710		5 617 710
Opérations de hors-bilan (engagements)	86 505 807	(47 957 067)	38 548 740	92 018 547	(49 994 944)	42 023 603
TOTAL	242 175 241	(47 957 067)	194 218 174	228 642 855	(49 994 944)	178 647 911

Note 18.2 - Intérêts et charges sur swaps de taux

	31/12/11			31/12/10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Swaps de Taux	9 171 141	(8 272 424)	898 717	37 839 101	(199 050 319)	(161 211 218)
TOTAL	9 171 141	(8 272 424)	898 717	37 839 101	(199 050 319)	(161 211 218)

Note 19 - Revenus des titres à revenu variable

Titres à revenu variable	31/12/11	31/12/10
Parts dans les entreprises liées, titres de participation	133 868 806	165 478 598
Titres de placement	0	0
Opérations diverses sur titres	0	0
Revenus des titres à revenu variable	133 868 806	165 478 598





Note 20 - Produit net des commissions

Type de commissions	31/12/11			31/12/10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit		(18 991 767)	(18 991 767)		(15 290 101)	(15 290 101)
Sur opérations avec la clientèle	758 648 336	(21 490 357)	737 157 979	711 244 608	(23 596 809)	687 647 799
Sur opérations sur titres		(2 073 486)	(2 073 486)		(1 935 709)	(1 935 709)
Sur opérations de change	11 724 860		11 724 860	22 691 943		22 691 943
Sur opérations de hors-bilan						
Sur prestations de services financiers (note 21)	2 285 401 910	(1 038 997 847)	1 246 404 063	2 368 567 852	(1 029 767 111)	1 338 800 741
TOTAL DES COMMISSIONS	3 055 775 106	(1 081 553 457)	1 974 221 649	3 102 504 403	(1 070 589 730)	2 031 914 673

Note 21 - Prestations de services financiers

	31/12/11	31/12/10
Produits nets de gestion de titres pour le compte de la clientèle	9 443 536	8 839 894
Produits nets sur moyens de paiement	548 176 981	566 761 367
Autres produits (charges) nets de services financiers	688 783 546	763 199 480
TOTAL DES PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	1 246 404 063	1 338 800 741

Note 22 - Solde des opérations sur portefeuille de négociation

	31/12/11	31/12/10
Solde des opérations sur titres de transaction		
Solde des opérations sur instruments financiers		
Solde des opérations de change	196 166 319	222 647 233
Solde des opérations sur portefeuille de négociation	196 166 319	222 647 233





Note 23 - Solde des opérations sur titres de placement

	31/12/11	31/12/10
Dotations aux provisions	(12 491 170)	(12 818 974)
Reprises de provisions	6 255 489	0
Dotations ou reprises nettes aux provisions	(6 235 681)	(12 818 974)
Plus-values de cession réalisées	53 769 702	65 442 615
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus ou moins-values de cession réalisées	53 769 702	65 442 615
Solde des opérations sur titres de placement	47 534 021	52 623 641

Note 24 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	31/12/11			31/12/10		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de crédit-bail	4 919 318	(88 330)	4 830 988	1 219 400	(1 008 388)	211 012
Produits accessoires	27 001 570		27 001 570	30 377 317		30 377 317
Subventions	3 206 007		3 206 007	7 194 470		7 194 470
Transfert de charges						
Divers	38 933 090	(32 744 874)	6 188 216	19 503 232	(23 162 350)	(3 659 118)
TOTAL	74 059 985	(32 833 204)	41 226 781	58 294 419	(24 170 738)	34 123 681



Note 25 - Charges générales d'exploitation bancaire

Note 25.1 - Frais de personnel

	31/12/11	31/12/10
Salaires et traitements	(2 973 514 826)	(3 076 146 961)
Charges sociales	(1 252 295 972)	(1 227 916 231)
Dont charges de retraite	(637 873 698)	(636 153 796)
Intéressement	(60 789 175)	(41 729 418)
Participation		
Impôts et taxes sur rémunérations	(18 028 342)	(23 655 731)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	(4 304 628 315)	(4 369 448 341)

Note 25.2 - Effectif⁽¹⁾ par catégorie

	31/12/11	31/12/10
Cadres	87	89
Gradés	233	241
Employés	238	265
EFFECTIF TOTAL	558	595

(1) Effectif moyen du personnel en activité au prorata de l'activité.
Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2011 s'élève à : 79 824 449 F.CFP.
Le montant des avances et crédits alloués aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2011 s'élève à : 102 923 842 F.CFP.

Note 25.3 - Autres frais administratifs

	31/12/11	31/12/10
Impôts et taxes	(346 903 388)	(358 019 547)
Services extérieurs	(1 407 235 344)	(1 449 123 568)
TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS	(1 754 138 732)	(1 807 143 115)



Note 26 - Coût du risque

	31/12/11	31/12/10
Dotations aux provisions⁽¹⁾	(6 094 076 933)	(35 644 502 477)
Provisions sur créances douteuses	(5 757 527 252)	(35 051 203 099)
Autres provisions	(336 549 681)	(593 299 378)
Reprises de provisions⁽¹⁾	4 612 103 497	33 321 037 461
Provisions sur créances douteuses	4 187 915 281	33 158 284 561
Autres provisions	424 188 216	162 752 900
Solde en net des provisions	(1 481 973 436)	(2 323 465 016)
Dont solde en net des provisions sur créances douteuses	(1 569 611 971)	(1 892 918 538)
Dont solde en net des autres provisions	87 638 535	(430 546 478)
Pertes sur créances	(378 941 967)	(623 047 128)
Pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées	(21 720 831)	(40 912 416)
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	(316 083 022)	(533 607 895)
Pertes sur autres créances	(41 138 114)	(48 526 817)
Récupérations sur créances	21 246 157	7 215 006
Récupération sur créances amorties	12 720 861	7 119 541
Récupération sur autres créances	8 525 296	95 465
Solde en net des pertes et récupérations sur créances	(357 695 810)	(615 832 122)
Dont solde en net sur créances douteuses	(325 082 992)	(567 400 770)
Dont solde en net sur autres créances	(32 612 818)	(48 431 352)
Coût du risque	(1 839 669 246)	(2 939 297 138)
Dont coût du risque de crédit	(1 894 694 963)	(2 460 319 308)
Dont coût du risque opérationnel	55 025 717	(478 977 830)

(1) En 2010, le volume comptable des dotations et des reprises ne reflétait pas la réalité. Un incident informatique en octobre 2010, suite à la montée version SAB V8, a artificiellement gonflé les dotations et les reprises.





Note 27 - Résultat net sur actifs immobilisés

	31/12/11	31/12/10
Immobilisations financières		
Dotations aux provisions		(3 115 467)
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation		(3 115 467)
Reprises de provisions	844 134 698	59 349 987
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation ⁽¹⁾	844 134 698	59 349 987
Dotations ou reprises nettes aux provisions	844 134 698	56 234 520
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	844 134 698	56 234 520
Plus-values de cession réalisées	3 222 685	
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	3 222 685	
Moins-values de cession réalisées	(870 087 636)	
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation ⁽²⁾	(870 087 636)	
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	(866 864 951)	
Sur titres d'investissement		
Sur parts dans les entreprises liées et participation	(866 864 951)	
Solde en perte ou en bénéfice	(22 730 253)	56 234 520
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Plus-values de cession	71 436 200	7 464 132
Moins-values de cession	(24 263 766)	(548 727)
Solde en perte ou en bénéfice	47 172 434	6 915 405
Résultat net sur immobilisations	24 442 181	63 149 925

(1) Dont reprise sur titres OFINA à hauteur de 46,3 millions de F.CFP et ATN à hauteur de 776 millions de F.CFP suite apport à la VNC à OCI.

(2) Dont apport titres ATN (863 millions F.CFP) à OCI.

Note 28 - Charges et produits exceptionnels

	31/12/11	31/12/10
Dotations aux provisions sur opérations de défiscalisation ⁽¹⁾	(588 998 194)	
Reprises de provisions sur opérations de défiscalisation	271 261 640	346 229 158
Abandon de créances	(271 261 640)	(346 229 158)
Annul. produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation		
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation	(75 813 218)	
Annul. charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation		(176 729 423)
Charge constatée d'avance sur les opérations de défiscalisation	169 602 490	
Autres charges exceptionnelles		
Autres produits exceptionnels		
Résultat exceptionnel	(495 208 922)	(176 729 423)

(1) Dotations aux provisions pour abandons de créances sur des projets engagés en 2011 à hauteur de 589 millions de F.CFP.

Note 29 - Impôt sur les bénéfices

	31/12/11	31/12/10
Bénéfice avant impôt	1 257 159 755	920 856 276
Réintégrations et déductions	1 047 213 103	567 345 974
Bénéfice imposable	2 304 372 858	1 488 202 250
Impôt sur les sociétés ⁽¹⁾	(921 748 800)	(594 280 800)
Contribution exceptionnelle	(326 655 929)	(202 830 337)
Crédit d'impôt imputable sur l'exercice ⁽²⁾	599 136 720	294 549 039
Impôt sur les bénéfices de l'exercice (net)	(649 268 009)	(502 562 098)
Produit constaté d'avance sur les opérations de défiscalisation		
Différence entre impôt comptabilisé et liquidation		
TOTAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	(649 268 009)	(502 562 098)

(1) 40 %.

(2) 65 % de l'impôt sur les sociétés (hors contribution exceptionnelle).



Autres informations

COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes de la Banque SOCREDO sont consolidés par intégration proportionnelle dans le périmètre de consolidation de l'agence française de développement (A.F.D.) actionnaire à 35 %.

La Banque SOCREDO établit des comptes consolidés à compter de l'exercice 2006 conformément au règlement 99-07 du comité de la réglementation comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

RELATIONS AVEC LE GROUPE

OPÉRATIONS AVEC LE GROUPE A.F.D. (millions de F CFP)

Créances

- Compte ordinaire chez AFD 32

Dettes

- Compte ordinaire de l'A.F.D. 89
 - Emprunts à terme A.F.D. 30 537
- dont 7 239 millions de F CFP concernent les emprunts Proparco

Hors-bilan

- Engagement de refinancement reçus de l'A.F.D. 7 159
- Garantie à première demande reçue de l'A.F.D. 0

Les dépenses d'assistance technique qui sont facturées à la banque sont comptabilisées dans un poste « Honoraires ».

OPÉRATIONS AVEC LA BRED (millions de F CFP)

Créances

- Compte ordinaire chez BRED 137

Dettes

- Compte ordinaire de la B.C.I. 114
- Emprunts à terme BRED 6 990

OPÉRATIONS AVEC LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les risques de la banque au 31 décembre 2011 sur le Pays et ses démembrements dans le cadre de la division des risques n'ont pas été déclarés conformément aux dernières instructions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel. En effet, lorsque les engagements sont déduits au delà d'une franchise de 3 % des fonds propres de la Banque SOCREDO, comme précisé dans la note 1, ils ne sont plus déclarables dans les états des grands risques et les états des risques de crédit. Ces risques s'élèvent toutefois à un montant total brut de 5 640 millions de F CFP pondérés à 4 579 milliards de F CFP hors franchise.

Le nouveau régime de pondération s'applique à 100 % sur le Groupe Pays depuis le 1^{er} janvier 2011 du fait de la dégradation de la note de la Polynésie française.



Banque SOCREDO

SAEM au capital de 22 milliards F.CFP – RCS TPI 59 1 B Papeete
N° Tahiti 075390 – 115 rue Dumont d'Urville
BP 130 – 98713 Papeete RP – Tahiti – Polynésie française
Tél. : (689) 41 51 23 – Fax : (689) 41 52 83
Email : dirgen@bank-socredo.pf
Adresse swift : SOCBPFTX – Site internet : websoc.pf